"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL 69 No 20 SAINT-BONIFACE jeudi 3 septembre 1981



Marcel Dionne, Denis Potvin, Guy Lafleur et Wayne Gretzki (g.à d.) admirent le chapeau de castor que la Compagnie de la Baie d'Hudson offrira aux joueurs et aux officiels d'Equipe Canada.

Au sommaire

COUPE CANADA

Des chapeaux de fourrure couronneront les vainqueurs de la Coupe Canada

Une tradition établie lors de la première Coupe Canada en 1976 se répètera en 1981 alors que de superbes chapeaux de fourrure canadienne joueront un rôle important dans le décorum du tournoi de la Coupe Canada.

Cette participation de l'industrie canadienne de la fourrure dans ce que l'on peut considérer comme un événement sportif international de première importance a été rendue possible grâce à la générosité de la Compagnie de la Baie d'Hudson avec la collaboration de l'Association canadienne des éleveurs de visons.

Quand l'équipe gagnante de la Coupe Canada sera connue, le soir du 13 septembre au Forum de Montréal, chaque membre de l'équipe recevra un magnifique chapeau de vison d'élevage de la Rivière MacKenzie "**Canada Majestic**". Dwane Byers, gérant général du service des ventes internationales de la Baie d'Hudson fera la présentation officielle au centre de la patinoire.

Réforme linguistique

Le 21 août 1981, Monsieur Max Yalden, commissaire aux langues officielles présentait à l'occasion du congrès annuel de l'association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) ses réflexions sur la réforme linguistique au Canada en 1981 que nous reproduisons in extenso.

Introduction

Merci de m'avoir invité à prendre la parole à l'occasion de votre congrès 1981. Cela me permet, et j'en suis spécialement heureux, de vous féliciter de l'excellent travail fait par l'ACELF. Votre dynamisme fait honneur à la francophonie canadienne.

Vous avez toujours porté le plus vif intérêt à nos grands problèmes nationaux. Vous avez prouvé à de nombreuses reprises que vous savez vous y attaquer avec courage et détermination.

Votre rôle est particulièrement important au stade actuel de notre histoire, alors que notre pays est la proie de difficultés de croissance parfois traumatisantes. Partout au Canada, nous commençons à nous faire à l'idée de la nécessité pour nos institutions de faire peau neuve. Aussi valable qu'elle soit, cette mutation ne va pas sans peine, et j'aimerais aujourd'hui vous dire un mot des avantages et des risques que j'y vois en tant que Commissaire aux langues officielles.

Le contexte de ce changement

Le Canada d'aujourd'hui procède de valeurs traditionnelles situant très haut le respect des lois et l'art du compromis. Cette tradition a permis à notre pays de se développer autour d'une dualité linguistique assez exceptionnelle, fondée sur le pluralisme idéologique et culturel. Cela n'a jamais été facile et notre histoire est riche en luttes montrant la difficulté des accommodements linguistiques.

Sachant cela, nous n'avons pas le droit de sous-estimer la gravité du défi que nous pose aujourd'hui la modernisation de nos institutions linguistiques. Tablant sur le capital de tolérance, de générosité et d'ouverture d'esprit de notre tradition, nous devrons aussi adopter des modifications répondant d'une façon réaliste aux exigences de la société de notre temps.

C'est ainsi, par exemple, que les dispositions de la constitution actuelle sur l'utilisation de l'anglais et du français remontent à l'aube de notre histoire -

suite à la page 7

COMMENTAIRES

"Y'a ben du changement..."

"Y'a bien du changement
Cé pas comme dans l'ancien temps"
Chanson traditionnelle québécoise

Le phénomène Reagan

Jamais, me semble-t-il après une quinzaine d'années d'observation politique, a-t-on constaté un revirement si massif de l'opinion publique dans une société contemporaine industrialisée que celle effectuée par Ronald Reagan au cours des huit derniers mois.

Le style de leadership de cet homme de décision, dans chacun des dossiers majeurs qui l'a confronté, s'est trouvé renforcé par des victoires solides, surtout au Congrès américain; qui plus est, M. Reagan a découvert, peut-être à sa grande surprise, que le peuple américain avait soif de leadership, désirait ardemment que les hommes politiques dirigent réellement, tranchent les questions, prennent les décisions qui s'imposent, si difficiles soient-elles. En quelques mois, donc, d'abord par son élection et ensuite par la mise en oeuvre de son programme politique qui a effectivement renversé la vapeur de l'appareil gouvernemental américain, M. Reagan s'est avéré un homme politique exceptionnel en ce sens qu'il a effectué des changements radicaux sans perdre l'appui de l'opinion publique.

Sa décision la plus dramatique jusqu'à maintenant a été le congédiement de 12,000 contrôleurs de la navigation aérienne. Par ce geste, qui de fait signale l'arrivée d'une nouvelle époque dans les relations industrielles aux États-Unis, M. Reagan a dit à tous les Américains ce que grand nombre d'entre eux voulaient entendre; il a dit tout simplement, "C'est assez". Assez de chantage par des techniciens hautement qualifiés qui tiennent l'ensemble de la société comme otage pour obtenir des gains qui viennent s'ajouter à leurs salaires déjà exceptionnels, à comparer à ceux du travailleur moyen. Assez d'atteintes à la loi par des groupes qui peuvent se le permettre à cause de leur capacité de s'organiser. Et surtout, assez d'affronts à l'autorité suprême aux États-Unis, celle du Président.

Combien y en a-t-il parmi les Canadiens qui ont vibré au même diapason que ces Américains, qui ont pensé (ou dit!) à peu près ceci: "Ce serait temps que Trudeau adopte la même attitude face aux travailleurs des postes, face aux débardeurs, face aux travailleurs des chemins de fer..." La nouvelle droite est une réalité, même au Canada, et le pouvoir, au cours des prochaines années, gravitera vers ceux qui tenteront de s'insérer à l'intérieur de ce courant. Car, avouons-le, il y a eu des abus par le mouvement syndical dans sa façon de revendiquer au cours de la dernière décennie. Il y a également eu manque de direction, de leadership face à la bureaucratie fédérale, au point où celle-ci paraît, pour bien des observateurs, comme étant autonome et indépendante de son maître, le contribuable. Ce désenchantement à l'endroit de la bureaucratie, ce désir de lui créer des critères d'efficacité, mène certains analystes à faire des commentaires comme le suivant:

"La meilleure façon pour les citoyens de s'assurer du respect de leurs préférences, c'est de transiger en privé dans l'achat des biens et services qu'ils désirent. Quand la bureaucratie aura perdu suffisamment de clients pour voir ses postes menacés - comme dans l'enseignement - alors peut-être va-t-elle réellement répondre à la demande et non pas donner priorité à ses propres préférences." (R. Bolduc, **Administration publique du Canada**, été 1981, p. 215)

M. Reagan a donc fait d'une pierre deux coups: en congédiant les contrôleurs, il a restauré, aux yeux d'une bonne partie de l'électorat américain, l'autorité et le prestige de la présidence face à des éléments qui avaient eu recours à des moyens illégaux pour faire valoir leurs revendications. Par la même occasion, il s'est affirmé comme chef suprême de la bureaucratie fédérale américaine en lui administrant une sévère mise en garde.

Le "phénomène Reagan" aura, j'en suis convaincu, des répercussions profondes, non seulement en Amérique du Nord (y compris le Canada), mais aussi dans les démocraties européennes. Après une décennie d'incertitude, de heurts, de changements et surtout, d'atteintes à l'autorité dans toutes ses formes, des blocs importants d'électeurs dans toutes les démocraties contemporaines, disent, avec M. Reagan, "C'est assez. Assez le chantage. Que ceux qui veulent travailler, travaillent. S'ils ne veulent pas travailler dans la bureaucratie, qu'ils se trouvent un emploi ailleurs." (La citation de la semaine, dans ce contexte, est sûrement celle du contrôleur congédié qui affirmait la semaine dernière à un interviewer: "We thought Reagan was bluffing."

Remaniements administratifs

Au retour des vacances, les Franco-Manitobains sont sans doute surpris par les nombreux changements qui se sont produits dans leur monde immédiat: mise en place d'une équipe administrative entièrement nouvelle au Collège universitaire de Saint-Boniface; nomination d'un directeur à **LA LIBERTÉ** et congédiement du rédacteur en chef Bernard BOCQUEL; démission du directeur général de la Caisse populaire de Saint-Boniface, M. Guy Carrière, "pour des raisons personnelles"; et enfin la faillite spectaculaire de Me Rénald Guay. Dans les trois premiers cas, il s'agissait de l'affirmation de l'autorité suprême de trois organismes qui avaient agi avec fermeté en effectuant des changements administratifs aux plus hauts niveaux.

Que se passe-t-il? Est-il possible que notre leadership ait décidé de diriger, c'est-à-dire de prendre réellement ses affaires en mains, de prendre des "grandes décisions" en vue d'assurer une plus grande efficacité dans le fonctionnement de ces organismes respectifs? Si c'est le cas, il mérite nos applaudissements. Si par contre l'efficacité des organismes touchés en souffre, ou n'augmente pas substantiellement, la population sera en droit de se poser de graves questions sur la qualité du leadership lui-même. Car c'est une chose d'avoir le courage d'effectuer des changements majeurs; c'est tout à fait autre chose de suivre l'évolution d'une nouvelle administration une fois mise en place, de s'assurer que ses décisions correspondent à la fois aux besoins de la population ou de la clientèle desservie et à l'efficacité de l'organisme lui-même. On ne peut qu'applaudir au courage des conseils d'administration qui ont récemment décidé de "prendre les grands moyens" afin de corriger des situations, réelles ou perçues, qui devaient l'être. En même temps, on ne peut que souhaiter ardemment qu'il y aura un suivi à ces changements, qu'il y aura de fait amélioration substantielle dans le fonctionnement des organismes impliqués et dans les services qu'ils offrent à leurs clientèles respectives.

Au sujet de la faillite...

La faillite personnelle de Me Rénald Guay le 14 août dernier et de son entreprise "Landlord Enterprises Ltd", constitue une perte pour l'ensemble de notre communauté.

Les reportages dans le "Globe and Mail" du 24 août 1981 et le "Winnipeg Free Press" de la même date nous en donnent quelques détails. Au moment de la faillite, l'entreprise "Landlord Enterprises" avait des dettes d'environ $2,226,000., et un actif de $1,721,000. Me Guay avait des dettes personnelles se chiffrant à $1,113,000. Les dettes personnelles ont été encourues durant la dernière année afin de financer les obligations grandissantes de l'entreprise.

"Il y a un an, Me Guay avait un titre incontestable à sa demeure de $300,000. et son entreprise avait une valeur financière réelle," a déclaré le syndic de faillite, M. Thomas Copeland au "Globe and Mail"; "aujourd'hui, il a une demeure plus petite qui est lourdement hypothéquée et il est complètement lavé (' cleared right out')... On peut attribuer cette faillite directement à l'économie."

Même si Me Guay n'a pas que des amis dans notre collectivité, personne ne peut se réjouir de son échec, et cela pour deux raisons. D'abord, il y a l'envergure même de son entreprise, dont la partie la plus importante était un bloc de terrain entre les rues Marion et Goulet. Me Guay était en train de développer un projet qui aurait pu atteindre les $40 millions à cet endroit au moment de sa faillite. La perte de l'actif de sa compagnie est donc réelle pour la collectivité franco-manitobaine en général et pour le vieux Saint-Boniface en particulier.

Mais il y a une autre raison: c'est que, malgré tous les grands discours, les recherches et les exhortations en faveur du développement économique chez les francophones, il reste qu'il y a une réalité fondamentale: c'est que le développement dépend de l'initiative, et l'initiative est une qualité individuelle, non collective. Les grands entrepreneurs sont inévitablement aussi de grands individualistes, et il est possible de dire que le seul défaut de Me Guay a été de penser trop grand et de vouloir atteindre ses objectifs trop rapidement.

Il est à regretter, aussi, que nous ne soyons toujours pas organisés, collectivement, pour dépanner les entreprises d'hommes d'affaires francophones en difficulté ou de restructurer ces entreprises, lorsqu'elles touchent la communauté directement.

Raymond HÉBERT

UNE CRISE APRÈS L'AUTRE

À QUOI S'ATTENDRE MAINTENANT?

Dans la parution du journal LE FRANCO, seul journal hebdomadaire de langue française de l'Alberta, en date du 19 août dernier, l'article "À quoi s'attendre maintenant?" a retenu notre attention.

LE FRANCO, vous le savez, a traversé depuis déjà près de trois ans une crise après l'autre. En plus, il a coûté énormément cher à l'ACFA pendant ce temps. Et, aux dires de plusieurs, LE FRANCO n'était même pas intéressant à lire, dénudé complètement de contenu.

Alors, le problème est double. D'une part les abonnés veulent un journal intéressant et d'autre part l'ACFA veut minimiser et si possible effacer le déficit annuel.

Pour ce qui est de la première tâche d'y mettre du contenu, voici ce que LE FRANCO propose. D'abord, les places les plus choyées du journal seront réservées aux nouvelles en provenance des régions où sont concentrés nos lecteurs. Ces nouvelles nous les obtiendrons par téléphone, par télex, de vive voix et par tous les moyens possibles et imaginables. Il nous sera impossible cependant d'aller dans les dix régions couvrir régulièrement l'actualité régionale. Seuls, les événements les plus importants et de nature politique, justifieront les déplacements du Directeur-rédacteur du journal. LE FRANCO cherchera aussi à vous apporter des nouvelles provinciales d'ordre général. La crise économique est aussi importante aux francophones de l'Alberta que peuvent l'être les sujets qui n'intéressent que les francophones. Ce qui n'empêchera pas pour autant la publication de reportages sur l'actualité francophone de l'Alberta et du Canada entier.

Nous encouragerons aussi la participation de nos lecteurs particulièrement dans la section des lettres ouvertes. Nous vous inviterons surtout à nous garder au courant de l'actualité et des événements dans votre coin de pays.

Pour ce qui est de notre deuxième tâche de réduire le déficit et peut-être de l'effacer complètement, nous avons déjà fait un bon départ. Par un concours heureux de circonstances il nous est possible de continuer le journal sans avoir à combler les postes rendus vacants par les récentes démissions du Directeur, du journaliste et de la préposée au montage. Nous sommes donc trois personnes pour assurer la réalisation de votre journal, seul hebdo français de l'Alberta. Encore pour minimiser les dépenses nous cherchons à réduire l'espace loué par LE FRANCO de moitié. Pour le moment nous publierons un journal de 12 pages et nous augmenterons le nombre de pages lorsque le montant d'annonces vendues sera suffisant pour couvrir les dépenses.

En somme, l'équipe actuelle du FRANCO est confiante que le journal est maintenant sur la bonne route vers l'atteinte de ses deux objectifs: 1) De donner à ses lecteurs un journal intéressant et d'actualité. 2) D'effacer complètement le déficit.

La FFHQ et la Commission Kent

La présidente de la FFHQ, Mlle Jeannine Séguin, s'est dite d'accord aujourd'hui avec la proposition de la Commission Kent voulant que soient établis des conseils de presse provinciaux ou régionaux.

Mlle Séguin a souligné que de tels conseils devraient toutefois prévoir dans leur composition des représentants des francophones hors Québec. Selon la présidente de la FFHQ, "les francophones hors Québec ont eu fréquemment à subir les inconvénients causés par des reportages ou des analyses publiés dans les journaux anglophones, qui ne correspondaient pas à la réalité qu'ils vivaient et qui présentaient souvent une vision tronquée de leurs revendications. Des conseils de presse provinciaux ou régionaux pourraient permettre aux francophones de faire entendre leurs doléances et de replacer certains faits dans leur juste perspective".

Mlle Séguin a par ailleurs ajouté qu'elle accueillait favorablement la proposition voulant que soit créée une fondation ou un institut national de formation pour assurer le perfectionnement professionnel des journalistes:

"Un tel institut pourrait, entre autres choses, voir à dispenser des cours ou à organiser des colloques et des ateliers de façon à permettre aux journalistes anglophones de mieux comprendre la situation des francophones hors Québec et les problèmes auxquels ils sont confrontés", de préciser Mlle Séguin.

À l'instar de la Commission Kent, la présidente de la FFHQ a déploré le fait qu'aucun francophone ne soit assigné aux bureaux régionaux de la Presse canadienne dans l'Ouest et dans les Maritimes. Mlle Séguin aurait souhaité toutefois des propositions plus précises de la part des Commissaires en vue d'améliorer un tel état de chose à la Presse canadienne.

Abordant enfin la question du peu d'intérêt que porte la presse de langue anglaise aux problèmes et aux dossiers touchant les francophones hors Québec, Mlle Séguin a dit regretter que la Commission ne se soit pas penchée sur les causes expliquant un tel phénomène de même que sur les solutions susceptibles d'être envisagées pour y remédier.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,900 foyers du Manitoba français.

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.

LES HEBDOS RÉGIONAUX
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Publicité: Claude GAGNÉ
Composition: Christiane DUBÉ
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse© par Daniel TOUGAS et Robert FREYNET



Le français au Canada

Sociologues, démographes, statisticiens et observateurs avertis son unanimes: le fait francophone est quasiment disparu en Amérique du Nord, sauf au Québec et dans les régions limitrophes où des espoirs sont encore permis, mais à plusieurs conditions.

L'extrait de cette étude de M. François-Xavier SIMARD explique en détail la minorisation puis l'assimilation des francophones hors Québec dans le continent nord-américain, en s'appuyant sur des témoignages humains à la fois émouvants et sûrs, mais avant tout sur des statistiques officielles.

La langue est le témoignage le plus sûr de notre identité. Par ses mots, nous exprimons notre pensée, nos sentiments. La communication, l'action passent par elle. Elle n'est pas un bien négligeable car elle est à la fois notre apparence et notre profondeur. Et quand elle vacille, c'est tout le passé qui s'ensevelit sous la poussière et l'âme d'un peuple qui s'évapore...(1)

Michel JOBERT

Les faits sont obstinés.

Depuis l'adoption par le Canada du régime confédératif en 1867, l'assimilation des francophones hors Québec ne cesse de progresser. La loi de 1968 sur les langues officielles n'a guère eu que des effets symboliques à l'échelle nationale, même si l'accès des francophones à l'Administration publique fédérale s'est élargi et même si plusieurs postes de commande leur ont été parcimonieusement consentis.

Pour parler du fait canadien-français hors Québec, il faut comprendre le régime du pays. Au Canada, les pouvoirs publics sont répartis entre deux ordres de gouvernement: le fédéral chargé des affaires d'intérêt commun - diplomatie et défense, postes et monnaie, normes nationales et domaines résiduaires - et le provincial - affaires sociales et municipales.

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 contenait donc le germe des querelles fédérales-provinciales. Depuis, les divers gouvernements donnent le spectacle d'un curieux chassé-croisé. Tantôt le Québec confronte tous les autres gouvernements, tantôt c'est le gouvernement central qu'assiègent les provinces. Et tantôt, des alliances, des renversements et des réalignements brouillent l'échiquier.

Bref, le Canada se trouve dans une impasse. L'énergie, secteur fédéral, et les richesses naturelles, secteur provincial, se chevauchent évidemment. Il s'ensuit donc des tiraillement qui aboutissent à la crise constitutionnelle.

Au chapitre de la langue, certaines provinces anglophones ont littéralement anéanti le fait français chez elles, alors que d'autres n'avaient qu'à laisser faire le temps pour y arriver. Ce fut l'écrasement des populations françaises dans ces mêmes provinces par une population immigrée d'abord exclusivement de pays de langue anglaise, ensuite par des vagues d'immigrés d'Europe orientale, invités par le Canada pour s'établir dans les provinces anglaises. Les gouvernements orangistes jouissaient de toute la latitude voulue pour exercer leur francophonie puisque l'acte constitutionnel de 1867 confiait aux provinces l'instruction publique, n'imposant le bilinguisme qu'au seul Québec, où les anglophones formaient alors la moitié de la population.

N'est-il pas curieux de constater qu'aveuglés par leur rage raciste, les Orangistes ont assuré la survivance française en Amérique? En effet, ils voulurent s'attaquer d'abord lâchement aux plus petites minorités en les noyant. Mais le centre de gravité du Canada s'en trouva déplacé à Toronto, provoquant le début de l'exode anglo-québécois, mouvement renforcé par l'immigration française grandissante depuis la Seconde Guerre mondiale.

L'exemple du Manitoba

En 1871, les Métis franco-manitobains constituaient la majorité de la population. Le gouvernement fédéral refusa d'en reconnaître le gouvernement à la constitution du Manitoba en province. On y envoya un lieutenant-gouverneur orangiste et des colons anglo-ontariens. Les Métis se soulevèrent et, malgré les protestations du Québec, le gouvernement central y expédia des troupes orangistes de l'Ontario et du Québec pour écraser la Rebellion. La population franco-manitobaine tomba de 50 pour cent en 1870 à 7 pour cent en 1890. (2) On comprendra que la loi de 1916 abolissant les écoles françaises dans cette province n'ait que confirmé un fait, la disparition d'une menace "effrayante" au Canada, soit celle d'avoir une majorité française dans une province autre que celle du Québec!

Au dernier recensement féréral on comptait 86,510 Manitobains d'origine française, soit 6.1 pour cent de la population totale. (3) Encore qu'on ne sache pas combien de ce nombre parlent encore français et, dans le cas affirmatif, hors du foyer.

Il existe toujours un petit noyau francophone à Saint-Boniface, avec son hebdomadaire **LA LIBERTÉ**, sa station locale de radiodiffusion (CKSB) qui retransmet en gros les émissions du réseau français de Radio-Canada en Provenance de Montréal. On ne voit pas comment une population si minorisée pourrait en venir à vivre français.

Le gouvernement manitobain vient de révoquer, de gré ou de force, la loi de 1890 pour reconnaître certains droits français. Maintenant que le Manitoba respire en anglais, le français peut à nouveau être enseigné dans les écoles puisque la Cour suprême du Canada en a décidé ainsi. Après le génocide, le beau temps de l'hypocrisie.

Si toutefois une poussée migratoire imprévue faisait gonfler un peu l'infime minorité française de cette province de l'Ouest canadien, on devine bien que les parlementaires ne tarderaient pas à réagir devant ce nouveau "péril français" et à défaire ce qui a été fait, défait puis refait.

Durant quatre jours d'août 1980, Winnipeg, capitale du Manitoba, fut le théâtre de la Quinquennale canadienne de la francophonie. Des francophones du Canada et d'ailleurs, dont près de deux tiers du Québec, s'étaient réunis pour prendre à 800 le pouls de la vie française au Canada. Jamais depuis longtemps Winnipeg n'avait entendu autant de français. Il en est résulté un certain nombre d'incidents dont la cocasserie vaut d'être soulignée, en ce que ces petits faits révèlent le sort que subissent les Franco-Manitobains chez eux.

Ainsi, dans les hôtels, il était impossible aux délégués d'écouter la radio française, les stations disponibles sur les récepteurs dans les chambres étant bloqués aux stations anglaises et américaines de la région. Ironie du sort, la rencontre avait pour thème: "La Francophonie retrouvée... par les médias".

Autre drôlerie: lorsque le président général du congrès, M. Alfred Monnin, juge canadien-français de la Cour d'appel du Manitoba, demanda sa chambre en français à l'hôtel Holiday Inn, une jeune anglophone, blanche comme un drap mais imperturbable, lui répondit en anglais: "Monsieur, la préposée qui parle français à notre hôtel n'y sera que demain; revenez demain après-midi". On devine l'humeur de notre juge. (4)

D'ailleurs, selon un journal anglophone de Montréal qui couvrait le congrès, le fait que plus d'une centaine de congressistes étaient unilingues français du Québec stupéfia ou enragea plus d'un Manitobain! Charmante unité canadienne...

On comprendra dès lors fort bien qu'à la séance d'ouverture de la Quinquennale, on cru sur parole la présidente de la Société franco-manitobaine (SFM), Madame Gilberte Proteau, quand elle prévint les invités que "le fait de vivre en français au Manitoba était une chose difficile à reconnaître pour un Anglophone..." (5)

Situation odieuse, mais non la plus pénible, hélas. Dans d'autres provinces anglaises, le fait français est encore moins toléré, la minorisation davantage avancée, la majorité encore plus arrogante.

Il y a des seuils critiques pour les ethnies en deçà desquels leurs membres ne s'épanouissent plus. Ne serait-ce pas notre cas dans la plupart des provinces anglaises? Le commun destin des minoritaires sans pouvoir et sans territoire se voit à l'oeil nu au Canada.

En 1971, les Canadiens français constituaient 2.9 pour cent de l'Alberta, 3.4 pour cent de la Saskatchewan, 5 pour cent de la Nouvelle-Écosse, 6.6 pour cent de l'Île-du-Prince-Édouard, et 0.7 pour cent de Terre-Neuve. Deux cas particuliers méritent cependant d'être soulignés, ceux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, malgré qu'en dix ans, la situation n'ait pu qu'empirer malgré que ces deux provinces soient rattachées géographiquement et démographiquement au Québec.

(1) Les idées simples de la vie, Michel Jobert, Éditions Grasset, Paris, 1975.

(2) Les Franco-Manitobains de 1870, par Charles Castonguay, département de mathématiques de l'Université d'Ottawa, Le Devoir, 1er avril 1980.

(3) Statistiques sur l'immigration et la population, Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration du Canada, 1974.

(4) The Montreal Gazette, le 13 août 1980.

(5) Le Soleil, Québec, le 13 août 1980.

Lorette

L'équipe de balle des Pee-Wee de Lorette

Le 11 juillet dernier, nos équipes de balle A et B se rendirent à Teulon, Manitoba pour les joutes du Championnat provincial. L'équipe A fut défaite à la finale par un pointage de 6 à 5. L'équipe B fut éliminée contre les équipes de Whitemouth et Le Pas. Malgré leur défaite, ils ont bien joué, enchantés de leurs joutes au provincial.

Félicitations au Centre sportif de Lorette pour le programme excellent qu'ont a eu pour garçons et fills de tout âge cet été, à tous ceux et celles qui ont donné leur temps volontaire pour nos jeunes, nos remerciements. Il serait à souhaiter que davantage d'adultes viennent aider la saison prochaine afin de former l'équipe de balle dès le jeune âge. À l'année prochaine.

Carol LARAMÉE

Calendrier

L'équipe de balle de Lorette tiendra sa soirée de clôture le samedi 26 septembre, à la salle paroissiale à 19h30.

Dès le début de la saison, l'équipe des "Braves" s'est tenue en première place dans la Senior "C" de la "Winnipeg Fastball League", dans laquelle ils ont joué 19 parties, obtenu 17 victoires et 2 défaites.

En plus des joutes de la Ligue, le club a participé à 7 tournois de balle, dont ils ont remporté trois 2e prix et deux 3e prix. M. Tom Wade, président de la "Winnipeg Fastball League", a annoncé à la réunion tenue récemment que le club de "Lorette Braves" se qualifiait pour participer au Tournoi provincial qui aura lieu à Killarney les 5-6 et 7 septembre prochain, où les 13 meilleurs équipes de la Senior "C" vont se rencontrer, pour le championnat de la province.

N'oubliez pas la date du 26 septembre, les organisateurs prévoient une soirée très agréable. Hâtez-vous de vous procurer des billets en téléphonant à Rhéal Roy au no 233-8204 ou Carol Laramée au no 878-3618 ou encore Marcel Roch au no 878-3103.

La communauté de Lorette souhaite la bienvenue au Docteur Robin Nurse qui ouvrira son bureau 201, chemin Dawson (Lorette Medical Service).

Les heures de bureau sont: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le jeudi, le bureau sera ouvert de 13h à 17h et de 18h à 20h.

Téléphone: 878-3182 (bureau) et 878-3400 (domicile).

Baptêmes

Joëlle, Lucille, Marie ***Désorcy****, fille de Denis et Donna Désorcy, née le 2 juin et baptisée le 9 août. Parrain et marraine: George et Lucille Haywood.*

Eugène, Arthur, Léon, fils de Daniel et Aline ***Fenez****, né le 17 juillet et baptisé le 16 août. Parrain et marraine: Gildas et Annette Lecomte.*

Fête communautaire

Le 14 août 1981, au Parc Coronation, le projet d'été "Développement des jeunes volontaires pour la communauté " ont organisé un carnaval. Il s'y trouva diverses courses, jeux, nourriture, de la musique, un clown et même une visite spéciale du "Great Root Bear". Tout les participants et spectateurs se sont bien amusés. On aimerait remercier tous ceux qui ont participé et un merci spécial aux propriétaires des magasins suivants qui nous ont fait des donations:

Épicerie Marion, Épicerie Roch, Épicerie Saint-Boniface, Ducharme Bookstore, Boots Drugstore, Shoe Save, Radio Shack, Taco Time, Santa Lucia Pizza, Norbridge Drugstore, The Vogue Shop, McCullough Drugs, Kozy Koates, Style Shoe & Ladies Wear, David's Men & Boy's Wear, The Clothes Closet, Horace Day Care.

Pour le tirage du projet d'été, les gagnants furent: 1er prix (caméra de poche): Mme Pelland, 291, rue Eugénie; 2e prix (souper pour 2 personnes au Venice House): Eugène Delorme, 397, rue Horace; 3e prix (2 billets pour le River Rouge): Nicole Rocan, 527, rue Ritchot.

Journées d'inscription au Collège

Les journées d'inscription pour les programmes au secteur universitaire et au secteur communautaire sont jeudi le 3 septembre et vendredi le 4 septembre de 13h à 19h au gymnase universitaire, 200, avenue de la Cathédrale. La rentrée scolaire est le 8 septembre.

Le Collège universitaire de Saint-Boniface affilié à l'Université du Manitoba, offre les programmes d'études conduisant aux diplômes suivants: le B.A., le B.Sc. et le B.E.D. et/ou le Certificat en éducation. Les programmes d'arts et sciences comprennent plus de 100 cours académiques avec majeures et mineures, ainsi qu'une spécialisation en français (4 ans).

Depuis 1975, le Collège est aussi doté d'un Collège communautaire où des programmes de formation de Secrétariat bilingue et d'Administration des affaires ainsi que des cours en Animation préscolaire sont offerts.

Les Petites Nouvelles

Comment voyez-vous une personne handicapée?

Le Comité d'organisation canadien pour 1981 - l'Année internationale des personnes handicapées - a annoncé la tenue d'un concours d'affiches et de compositions auquel tous les écoliers de 8 à 12 ans sont invités à participer.

Ce qui différencie ce concours des autres concours nationaux est le fait qu'il est organisé et sanctionné par les différents ministères de l'éducation des provinces au Canada.

On demandera aux écoliers d'illustrer le thème:

"Comment voyez-vous une personne handicapée?"

Les règlements de ce concours expliquent qu'il existe une différence entre les termes "invalidité" et "handicap". Le mot "invalidité" se rapporte à l'état physique ou mental de la personne et se répercute sur sa façon d'agir. Par contre, le terme "handicap" désigne plus particulièrement les obstacles que la société ou l'environnement dresse devant elles. L'objectif de l'année 1981 est d'éliminer les handicaps afin que les personnes souffrant d'une incapacité quelconque puissent mener une vie plus normale.

En choisissant le thème: "Comment voyez-vous une personne handicapée?", le Comité d'organisation canadien pour 1981 espère que les écoliers sortiront des sentiers battus et laisseront de côté l'image traditionnelle de la personne handicapée pour se pencher sur des situations qui se présentent aux personnes non-handicapées. Que pensent-ils par exemple, d'une mère poussant une voiture d'enfant et qui se trouve confrontée avec un escalier?

Le Comité d'organisation canadien a demandé aux ministères des provinces de coordonner les différentes phases de ce concours et de nommer ou d'élire les organismes qui recevront et jugeront les oeuvres présentées. De nombreux ministères ont déjà mis en circulation des pochettes d'information et autres documents destinés aux professeurs et certains ont étendu le thème et le champ d'action du concours dans leurs provinces respectives. Le COC pour 1981 a demandé que chaque province soumette une affiche et une composition gagnante avant le 15 novembre.

Avec l'approbation du ministère de l'éducation concerné, le COC pour 1981 est prêt à offrir une obligation d'épargne de $100 au gagnant de chaque province.

Les enfants handicapés qui ne peuvent ni écrire ni dessiner sont invités à participer en faisant équipe avec un enfant de leur âge qui pourra exprimer leurs idées. Un prix spécial sera décerné à ce compagnon si une oeuvre gagnante est soumise par ces deux enfants.

téléphonez à:

Marilyn McCrea
(613) 998-3861

ou

Paul Thiele
(604) 228-6111

Êtes-vous intéressés?

Êtes-vous intéressés à jouer au "cribbage", aux dames, aux échecs? Êtes-vous une personne qui aime crocheter ou tricoter? Seriez-vous prêt à faire une visite amicale en buvant une tasse de café?

Si l'une de ces choses vous tente joignez-vous aux nombreux Manitobains qui visitent déjà une personne de l'âge d'or une fois par semaine.

Appelez-nous au numéro 947-1276.

Nominations au CCFM

Mme Lorette Beaudry-Ferland, directrice du Centre culturel franco-manitobain est heureuse d'annoncer la nomination de Mlle Paulette Désaulniers au poste d'agent d'information ainsi que celle de M. Gilles Gagnon au poste de coordonnateur du programme jeunesse-relève.

Mlle Désaulniers s'occupera de la publicité et de la transmission d'information au public.

M. Gagnon sera responsable de voir à la promotion de la culture et de la langue chez nos enfants afin d'assurer une relève. Ils entrèrent en fonction le 31 août 1981.

suite de la une

aux Pères de la Confédération de définir des règles très générales relativement à l'emploi des langues au Parlement, dans les lois et devant les tribunaux... puis de laisser faire les choses. On ne pouvait guère s'attendre à ce qu'ils prévoient les difficultés qu'allait entraîner la limitation de la protection constitutionnelle à l'aspect confessionnel de l'enseignement.

Bon nombre des problèmes linguistiques canadiens les plus aigus sont partis de l'enseignement, et tous nos espoirs d'harmonie linguistique partiraient en fumée si nous n'étions pas capables de régler avec succès la question du droit des groupes minoritaires à l'enseignement dans leur langue.

Je ne vais pas ici m'étendre sur la manière dont l'un ou l'autre de ces droits devraient être formulés dans une nouvelle constitution. Une chose est cependant très claire: nous ne pouvons nous permettre de rester les bras croisés à attendre que les solutions arrivent sur un plateau d'argent. Il faut, jour après jour, faire de la réforme linguistique une réalité. Dans cet esprit, j'aimerais maintenant évoquer les relations qui existent entre mon rôle et le vôtre, entre les responsabilités linguistiques du gouvernement fédéral et la tâche des éducateurs que vous êtes.

Le gouvernement fédéral et la réforme linguistique

Cela va faire bientôt vingt ans que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a essayé de voir vraiment clair sur la manière dont les relations linguistiques avaient évolué au Canada au cours des années.

Cet exercice d'introspection a permis de comprendre que, si les responsables canadiens à tous les niveaux ne prenaient pas des mesures radicales, la crise linguistique irait en s'empirant, à nos risques et périls. De cette prise de conscience est née, bien sûr, la **Loi sur les langues officielles**, mais aussi une volonté plus large de réformer les institutions fédérales. Il s'y est ajouté un certain effort concerté pour formuler une stratégie destinée à normaliser les relations entre Anglophones et Francophones dans tout le Canada.

Il existe essentiellement quatre ou cinq secteurs dans lesquels le gouvernement fédéral peut agir en matière de relations linguistiques:

- il peut favoriser les changements constitutionnels;

- il peut faire le ménage chez lui en mettant en oeuvre pleinement et consciencieusement la **Loi sur les langues officielles**;

- il peut veiller à ce que ses initiatives culturelles profitent de notre diversité linguistique tout en évitant la polarisation;

- il peut faire preuve de générosité, d'ouverture d'esprit et de créativité en favorisant, dans notre système d'enseignement, les modifications conditionnant l'avenir de la réforme linguistique;

- il peut profiter de ses énormes ressources budgétaires pour expliquer aux Canadiens ce qui est réellement en jeu, et leur faire comprendre pourquoi la tolérance linguistique est au moins autant une chance qu'une nécessité pour le Canada.

Les changements constitutionnels interviendront tôt ou tard. Le moment venu, il nous faudra toutefois leur donner un sens concret. C'est une chose de proclamer l'égalité statutaire du français et de l'anglais, c'en est une autre d'en faire une réalité.

Collaboration fédérale-provinciale à l'enseignement des langues

Dès le départ - et à juste titre - la réforme linguistique a été considérée comme une entreprise pancanadienne. Elle avait pour objet la réparation d'injustices remontant à des générations. C'est une grande fierté d'avoir participé à cet effort.

Dix ans plus tard, après de nombreuses négociations, toutes nos provinces, à un degré ou à un autre, fournissent un enseignement dans la langue de la minorité. Par rapport au passé, c'est une réalisation remarquable. Reste à nous demander ce que cela signifie aujourd'hui, et ce que nous réserve demain.

L'histoire, les manchettes des journaux et les associations comme la vôtre nous disent que l'enseignement a toujours été et reste au coeur de nos problèmes. La grande question est maintenant pour nous de savoir si les mesures récentes, législatives et autres, nous ont rapproché de notre objectif: l'égalité des chances en matière d'enseignement pour les deux groupes linguistiques officiels.

Il est plus difficile d'enseigner en français

En deux mots, la réponse doit être que nous sommes toujours assez loin. Il est exact que certaines provinces se sont dotées de structures solides, fondées sur des garanties légales, protégeant l'enseignement en français. C'est la preuve qu'il est possible par exemple de mettre en oeuvre un système grâce auquel les collectivités francophones ont directement leur mot à dire sur la manière dont sont assurés les services éducatifs en français dans les écoles. D'autres permettent tout juste aux conseils scolaires d'offrir un enseignement en français, mais n'établissent aucune distinction entre l'enseignement du français comme langue maternelle et les programmes d'immersion pour les jeunes anglophones.

On pourrait établir un palmarès des performances des provinces qui offrent un enseignement en français à leur minorité. Les meilleures notes iraient à celles ayant fait les plus gros investissements en ressources humaines ou financières. A la fin du compte, il faudra pourtant décider si, globalement, nous avons réussi et échoué. À ce moment-là, ce qui comptera, ce n'est ni ce que nous avons promis ou inscrit dans la Loi, mais ce que nous aurons fait de concret dans les salles de classes, et au delà dans la collectivité.

Le bon sens nous dit que, face à la marée linguistique et culturelle anglophone, il faut aux maîtres et aux élèves francophones du Canada des forces toutes particulières, et donc un régime très riche. Comme l'a noté un observateur: "Il est plus difficile d'enseigner en français". Ce devrait être le point de départ de nos estimations concernant les besoins des Francophones hors Québec. Au nombre des facteurs expliquant cette difficulté, et que vous connaissez bien, je citerai ceux-ci:

- la grave pénurie de manuels et de programmes audiovisuels conçus et mis au point en français et nécessaires pour remplacer les versions dépassées ou les traductions de textes anglais;

- l'impossibilité de communiquer dans sa langue avec les fonctionnaires ministériels;

- le fait que les structures administratives destinées à étayer l'enseignement en français sont le plus souvent inadéquates et n'ont pas la solidité permettant d'effectuer les changements nécessaires.

S'il est difficile d'enseigner en français, l'apprentissage de cette langue l'est également. Et si cela est vrai au primaire et au secondaire, à plus forte raison au collège et à l'université hors du Québec. Ainsi que le démontre une étude faite récemment par votre association, l'enseignement supérieur en français est victime de la loi des nombres. Les établissements n'offriront en effet pas de programmes en français tant qu'ils n'auront pas la certitude d'un nombre suffisant d'inscriptions. Mais les étudiants francophones voulant disposer d'un choix convenable dans le domaine qui les intéresse sont souvent obligés de changer de province... ou alors de passer à l'anglais.

Nous n'avons pas encore réussi et échouerons tant que nous accepterons des replâtrages ou des solutions de fortune, ou que nous tolérerons le cercle vicieux qui oblige les Francophones candidats aux études supérieures à abandonner leurs collectivités, qui ont pourtant tellement besoin d'eux.

Les éléments d'une solution

Cette liste de handicaps n'a rien de nouveau pour vous et leurs solutions sont également connues depuis longtemps, à savoir:

- la garantie juridique de l'accès à l'enseignement dans leur langue pour les Francophones à travers tout le Canada;

- la suppression, partout où cela est possible, des écoles bilingues ou "mixtes" qui gâtent en permanence le climat du français;

- l'établissement de structures administratives permettant de donner réellement la parole aux collectivités francophones en ce qui concerne les services et les ressources dont leurs enfants ont besoin;

- et tout aussi important, un appui financier solide, fédéral, provincial et municipal, permettant la prestation de ces services.

Nous savons ce qu'il faut faire. Nous constatons que cela n'a pas été fait. Faut-il perdre tout espoir? Non pas, si nous en croyons certains signes encourageants. La voix des collectivités francophones a une conviction toute nouvelle. Je m'en réjouis personnellement. En tant que Canadien anglophone, je voudrais aussi vous faire entendre une nouvelle voix que l'on entend au Canada anglophone. En effet, un nombre croissant de parents insistent pour que leurs enfants franchissent la barrière linguistique. Je crois qu'ils participent à la solution et sont une ressource importante sur laquelle vous pouvez compter dans votre lutte pour l'égalité des chances d'enseignement dans tout le pays.

Aussi tardive que vous puissiez l'estimer, cette chance n'est pas à négliger, croyez-moi. Bien sûr, bon nombre des besoins et des buts de nos deux groupes linguistiques officiels sont différents, mais ils ne sont pas incompatibles. Voir comment nous pouvons, ensemble, tenter de faire tomber les barrières, vaut tous nos efforts.

Élargir le cercle

Si les Anglophones ayant manifesté un intérêt pour les programmes en français, langue seconde, sont pour vous des partenaires naturels, ainsi en est-il du très grand nombre de Canadiens dont les traditions linguistiques ne reposent ni sur le français ni sur l'anglais. Il est clair que la langue française trouvera au Canada la place qui lui revient lorsque nous nous serons débarrassés de la notion absurde et étriquée qu'il n'y a place, à un endroit donné, que pour une seule langue. Le monde entier témoigne du contraire.

Conclusion

La difficulté des temps que nous traversons pourrait nous amener à penser que la réforme linguistique est une considération secondaire, que nous pouvons mettre en veilleuse, jusqu'à ce que des jours meilleurs arrivent. Il n'ent est rien. Un pays qui se divise linguistiquement a peu de chances de s'unir sur d'autres plans.

Les composantes d'une nouvelle ère linguistique canadienne sont bien connues. Il faut par contre sans tarder consolider ce que nous avons déjà fait et unir nos forces pour aller de l'avant. Comme membres de l'ACELF, vous connaissez la valeur de l'organisation et l'importance de la cause commune. Croyez-moi, nombreux sont les Canadiens, francophones ou non, qui partagent votre désir de voir donner son plein sens à l'égalité de statut du français partout au Canada.

Il y a bien des moyens d'y parvenir. Ils ne s'excluent pas les uns les autres. Ce qu'il nous faut surtout, c'est faire connaître à nos gouvernements respectifs notre détermination de voir reconnue l'importance du français dans la vie quotidienne de notre pays.

Enseignants, vous représentez une force vive d'une valeur inestimable. Sans votre engagement, les textes de loi n'ont pas grand sens. Oeuvrant ensemble, il est peu de choses auxquelles nous ne puissions prétendre. C'est à vous de montrer la voie.

Merci.

Max YALDEN

Les Petites Nouvelles

Un symposium international sur les pluies acides

De passage à Montréal pour souligner la présence d'Environnement Canada au pavillon Rendez-vous de Terre des Hommes 1981, l'honorable John Roberts, ministre fédéral de l'Environnement, a annoncé la tenue à Montréal, d'un symposium international sur les pluies acides.

Organisé conjointement par Environnement Canada et l'Ambassade de Suède, le symposium se tiendra les 13 et 14 octobre, pendant la Semaine canadienne de l'environnement (laquelle a lieu cette année entre les 11 et 17 octobre).

Outre du Canada et de la Suède, des scientifiques des États-Unis, de la Norvège et de l'Allemagne ont annoncé leur participation à cette rencontre internationale.

Aux dires du ministre, il s'agit d'un occasion unique qui permettra à ces intervenants de divers pays de discuter à fond de la question et de procéder à une mise en commun des données acquises jusqu'ici.

"Pareils échanges et discussions devraient amener une meilleure collaboration entre les pays signataires de l'entente de Genève (1979) et amener ceux-ci, à brève échéance, à s'entendre sur les mesures à prendre pour résoudre la question", a ajouté M. Roberts.

Profitant de l'occasion, le ministre a tenu à souligner les efforts entrepris par son ministère depuis plusieurs années pour sensibiliser la population du pays aux répercussions des précipitations acides et susciter la collaboration internationale à cet égard.

"Voilà", a-t-il conclu, "une nouvelle preuve de la détermination de notre gouvernement à rechercher, dans les plus brefs délais, une solution acceptable et viable pour toutes les parties, émettrices ou réceptrices de pluies acides.

Aide aux immigrants

M. Lloyd Axworthy, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a annoncé aujourd'hui l'approbation de deux contrats avec des organismes de Winnipeg et de Brandon pour l'achat de certains services qui seront offerts directement aux nouveaux immigrants.

M. Axworthy a déclaré que ces contrats ont été conclus dans le cadre du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants, en vertu duquel le gouvernement fédéral conclut des contrats avec des organismes qui offrent des services socio-économiques autres que ceux rendus par les Centres d'emploi et d'immigration du Canada.

Les personnes qui peuvent bénéficier de ces services sont les nouveaux résidants permanents qui ont besoin d'être aidés personnellement afin de pouvoir s'adapter le plus rapidement possible à la société canadienne. En règle générale, c'est pendant les premiers mois de vie au Canada que les nouveaux arrivants ont le plus besoin d'aide; cependant, ces services - offerts à titre gracieux aux immigrants - peuvent être maintenus jusqu'à concurrence de trois ans. Pour plus d'informations téléphonez au No 949-3755.

Offre de VIA aux amateurs de football

Cette année encore, VIA offre aux amateurs de football de l'ouest un forfait spécial leur permettant d'aller encourager les meilleures équipes de la ligue canadienne.

Le forfait comprend le voyage aller retour en voiture coach (autres places disponibles moyennant un supplément), une nuit dans un hôtel de centre-ville et un billet pour la partie.

Le forfait est disponible pour la plupart des rencontres d'équipes canadiennes se déroulant à Winnipeg, Régina, Calgary et Vancouver, du 29 août au 1er novembre inclusivement.

Pour information et réservations, adressez-vous à un bureau de billets de VIA ou à un agent de voyages.

Permis de conduire d'août valables jusqu'au 30 septembre

Tous les permis de conduire expirant le 31 août resteront valables jusqu'au 30 septembre 1981 suivant autorisation du Ministre des transports, Donald Orchard.

Cette prolongation a été autorisée du fait que par suite de la grève des postes les permis expirant fin août n'ont pas pu être postés.

Délice épicé de poisson à l'orange



1 lb de filets de morue (ou autre)
1/2 tasse de jus d'orange concentré
1/4 tasse de sauce (à bifteck)
1 c. à soupe de sauce soya
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de sucre
1 oignon tranché
1 poivron rouge coupé en carrés

Laisser reposer la morue, développée, à la température ambiante pendant 15 minutes environ. Couper en 4 portions. Garnir l'intérieur d'un plat carré de 8 pouces ou un moule de 7 x 11 pouces avec assez de papier métallique pour recouvrir le plat. Placer le poisson sur le papier métallique. Verser le jus d'orange concentré, la sauce à bifteck, la sauce soya, le sel et le sucre sur le poisson. Placé des rondelles d'oignon et le poivron rouge au sommet. Rabattre le papier métallique et fixer bien en place. Faire cuire au four préchauffé à 450 °F pendant 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que le poisson soit opaque. Garnir de tranches d'orange si désiré. Donne 4 portions.

Henri Létourneau raconte

La légende du cheval blanc

Cette légende indienne est très ancienne, d'après certains historiens; au dix-septième siècle (1), avant l'arrivée du premier blanc qui remonta la rivière Assiniboine vers l'ouest, LaVérendrye en 1738. Je ne crois pas que cette légende ait existée avant 1745. (2)

À l'époque, la vallée de l'Assiniboine était habitée par une tribu Sioux. Ils donnèrent leur nom à la rivière Assiniboine dont la source est dans le nord-est de ce qu'on appelle aujourd'hui la province de la Saskatchewan.

Les Assiniboines avaient l'habitude de tenir leurs grandes réunions à un endroit sur l'Assiniboine; situé à peu près 18 milles à l'ouest de la jonction de l'Assiniboine et de la Rouge, sur un coteau qui est situé un demi mille ou plus au nord du village de Saint-François-Xavier. Ce coteau était appelé par les indiens le Coteau des Festins. C'était là où ils se réunissaient pour célébrer une grande victoire sur leurs ennemis, ou une chasse fructueuse, par un grand festin.

Un jour, une nombreuse bande d'Indiens Assiniboines était campés près du Coteau des Festins, parmi leurs invités il y avait un jeune chef Cri venu du lac Winnipegosis et aussi un jeune chef Sioux venant du Lac du Diable au Dakota Nord.

Le chef Assiniboine avait une fille d'une rare beauté. Le jeune chef Sioux approcha le père de la jeune fille et lui fit une offre, il la désirait pour femme. D'après la coutume indienne, le père acceptait comme gendre celui qui pourrait lui donner le plus pour sa fille, qui elle, n'avait pas de choix. Le chef Sioux était certain de l'avoir, le fait que les Assiniboines s'étaient séparés des autres tribus Sioux et étaient considérés par ceux-ci comme ennemis, n'était-il pas quand même de la même race? Il savait qu'il existait une alliance entre les Assiniboines et les Cris mais il était certain d'obtenir celle qu'il désirait!

Une chose qu'il ignorait était que le jeune chef Cri avait lui aussi fait une offre au chef Assiniboine pour sa fille. Une autre chose que le Sioux ignorait était le fait que le jeune Cri possédait un magnifique cheval blanc un "Mustang"; descendant des chevaux arabes venus d'Espagne avec les troupes de Coronado et de De Soto. Un "Mustang" qui pouvait courir avec la vitesse du vent et pouvait rester trois à quatre jours sans boire et manger, un tel cheval ferait la joie et l'orgueil d'un chef! Quand le jeune Cri offrit son cheval blanc au chef Assiniboine, en échange, bien entendu, pour sa fille!, l'Assiniboine accepta.

Celui qui était le guérisseur et sorcier de la bande était furieux! D'après lui, les Assiniboines après tout étaient des Sioux et même que les Assiniboines avaient laissé le pays des Sioux à cause d'une dispute 20 ans auparavant et que depuis, eux les Assiniboines avaient conclu une alliance avec les Cris; il était mieux de profiter de l'occasion pour faire la paix avec les Sioux, en donnant au chef Sioux la jeune Assiniboine!

Mais le sorcier perdit son temps, le chef Assiniboine voulait avoir le cheval blanc. On décida d'avoir le mariage au temps où les Sioux seraient à la chasse aux bisons. Mais le sorcier envoya un messager avertir les Sioux.

Le matin du jour désigné pour le mariage, on vit arriver le futur marié, le jeune Cri, resplendissant dans son costume de chef ayant pour monture un beau cheval gris. Suivant, en arrière, au bout d'une lanière de cuir, le magnifique cheval blanc, chargé de présents additionnels pour le futur beau-père, à qui le tout fut présenté.

Le chef Cri réclama sa future épouse et la fête commença, danses et festin, lorsqu'on vit venir au loin un nuage de poussière qui approchait. C'était une bande de guerriers Sioux avec le jeune chef en tête. En les voyant, le chef Assiniboine cria au chef Cri, "Prends tes chevaux et sauve-toi!" Le marié accompagné de sa jeune femme courut aux chevaux, aida sa femme à monter sur le cheval blanc et lui, monta sur le cheval gris. Tous les deux, ils s'enfuyèrent vers l'ouest, mais les Sioux les avaient vus. Alors commença une course éffrénée dans la prairie.

Le cheval blanc allait beaucoup plus vite que le gris, la jeune fille était obligée de retenir sa monture pour ne pas laisser son mari en arrière. Comme de raison, les Sioux finalement furent assez proches et avec leurs flèches, ils tuèrent le jeune couple.

Le cheval gris fut capturé mais ils ne purent rejoindre le cheval blanc qui disparut dans les bois de la côte de l'Assiniboine. Pendant bien des années, on pouvait voir le cheval blanc sur la prairie entre Saint-François-Xavier et la Prairie-à-Fournier. Mais d'après feu Josué Breland qui me racontait cette légende, que: "Quand les Sioux du Minnesota vinrent au Manitoba en 1863, ils mourraient de faim, ils avaient traversé la frontière, la cavalerie américaine à leur trousse, c'était au mois de novembre. D'après les vieux, le cheval blanc disparut dans ce temps-là. On dit que les Sioux le tuèrent pour le manger! Comme de raison, il était bien vieux; il ne devait pas courir bien fort!"



M. Henri LÉTOURNEAU

(1) De bonne heure un été des 1690...: Le Cri était le prétendant favori, car il offrait en échange pour une femme, cet animal rare, qui était une cause d'envie sur la prairie, un cheval blanc comme la neige... p. 91, chapitre VII. Cuthbert Grant of Grantown. Margaret Arnett Macleod and W.L. Morton. McClelland and Stewart Ltd. Publishers, Toronto 1963.

(2) Quand LaVérendrye rendit visite au Mandan en 1738, il était accompagné d'un grand nombre d'Indiens de la tribu des Assiniboines et tous étaient à pied, ils n'avaient pas de chevaux. Quand le fils de LaVérendrye, Le Chevalier Louis-Joseph et ses hommes revenaient de leur voyage le 2 juillet 1743, ils s'étaient rendus au Wyoming, tous les quatre étaient à cheval. PP. 275-306 chapitre 10.

Les LaVérendrye et les Postes de l'Ouest. Antoine Champagne. Les Presses de l'Université Laval, Québec 1968.

Le père Champagne ne le mentionne pas mais, c'est probable que les chevaux du chevalier furent les premiers vus à la Fourche.

La conversion au système métrique

Les résidants du Manitoba et de la région métropolitaine de Winnipeg auront l'occasion, le mois prochain, de s'engager plus activement dans le programme canadien de conversion au système métrique.

La Commission du système métrique Canada a choisi la capitale du Manitoba comme lieu de sa prochaine réunion et M. D.R.B. McArthur, président de la Commission, invite le public à participer à une tribune libre lors de cette réunion.

La tribune libre se tiendra le mercredi 9 septembre de 10h30 à 12h30, à l'hôtel Fort Garry, 222, avenue Broadway, Winnipeg, Il y aura deux présentations de compagnies locales; les personnes et les groupes présents seront invités à communiquer leurs opinions et à poser des questions. Leurs commentaires seront ensuite transmis aux comités sectoriels concernés.

Aux fins de la conversion, l'économie canadienne a été répartie en 102 secteurs. Plus de 2000 bénévoles, spécialistes ou professionnels de leur domaine, font partie de ces comités, qui sont chargés d'organiser la conversion au Canada.

HORAIRE DE CBWFT
SEMAINE SPÉCIALE
VENEZ VOIR

SAMEDI
5 SEPTEMBRE

9h00 LES VOYAGES DE TORTILLARD
9h30 MISHA LA BOULE
Dernière
10h00 LES HÉROS DU SAMEDI
11h00 DANIEL BOONE
Dernière
12h00 IMAGES DU CANADA
13h00 LE BASEBALL DES EXPOS
Du Stade Olympique de Montréal, les Astros de Houston rencontrent les Expos.

ou

CINÉMA
(À communiquer)
15h30 MORDICUS
Dernière
16h00 BAGATELLE
Dessins animés
16h55 LE TÉLÉJOURNAL
17h00 D'HIER À DEMAIN
Potlatch. Documentaire réalisé par Dennis Wheeler. Le potlatch est une des formes les plus originales de la culture des Indiens Kwagiult du nord-ouest canadien.
18h00 PISTROLI
Dernière
18h30 À COMMUNIQUER
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
''Du vent dans les voiles''.
20h00 À COMMUNIQUER
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h05 CINÉMA CANADIEN
Des singes au grenier (Monkey in the Attic). Film réalisé par Morley Markson, avec Jackie Burrough, Victor Garber et Jess Walton. Une vaste et luxueuse maison sert de résidence à deux couples disparates. Un homme est écrivain, l'autre musicien. Une femme est droguée et s'ennuie, l'autre est du genre extravagant et s'occupe vaguement de la marche de la maison. La première vit dans un monde ésotérique qui provoque des situations excentriques dont une bonne part n'a lieu que dans sa tête (Can 74).

DIMANCHE
6 SEPTEMBRE

9h00 LE PETIT CASTOR
Dernière
9h30 MINI-FÉE
La Baguette magique. **Dernière.**
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 LES MONDES DE LA VIE
Dernière
12h00 LA SEMAINE VERTE
13h00 CINÉ-POP
La Mort d'un prof. Drame réalisé par Georges Regnier, avec Béatrice Agemin, Evelyne Bouix et Jean-Pierre Leroux. Une journaliste enquête sur les circonstances entourant le suicide d'une jeune institutrice. (Fr.).
14h30 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
15h00 FOOTBALL CANADIEN
Du stade Taylor Field de Régina, les Alouettes de Montréal rencontrent les Roughriders.
17h30 À COMMUNIQUER
18h30 LE TÉLÉJOURNAL
18h35 L'OUEST EN PERSONNE
Anim.: Keith Spicer. Inv.: M. Ralph Klein, maire de Calgary.

ou

Si la grève n'est pas terminée:

12h00 FOOTBALL AMÉRICAIN
15h00 FILM
16h00 SEMAINE VERTE
17h00 SECOND REGARD
18h00 TÉLÉJOURNAL
18h05 L'OUEST EN PERSONNE
18h35 LE COMPORTEMENT ANIMAL

19h00 CHEZ DENISE
Denise veut devenir actrice.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Chantons français.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Krieghoff. Vie romancée du peintre Cornelius Krieghoff, réalisée par Kevin Sullivan et interprétée par Nic Labriola, Jain Dickson et Jacqueline Gélinault.
21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Te Deum. Oeuvre de Roger Matton. Plus de 80 musiciens, sous la direction de Franz-Paul Decker. Soliste Bernard Turgeon, baryton, entouré de 80 choristes. Réal.: Jean-Yves Landry.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
22h50 SPORT-DIMANCHE
23h05 CINÉ-CLUB
Le Silence. Drame réalisé par Ingmar Bergman. À l'occasion d'un voyage, deux soeurs et l'enfant de l'une d'elles descendent dans un hôtel d'une ville inconnue. Une des deux soeurs, malade, exerce une emprise dominatrice sur l'autre. Celle-ci la fuit et sort dans la ville à la recherche d'aventures avec des hommes. L'enfant est témoin de l'inconduite de sa mère (Suéd. 63) (sous-titré).

LUNDI
7 SEPTEMBRE

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE
10h15 EN MOUVEMENT
10h30 GRANGALLO ET PETITRO
10h45 MON AMI GUIGNOL
11h00 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: Lise Massicotte. Jolie nappe crochetée.
11h30 SERVICE SECRET
Dernière
12h00 LES EXCLUS
Gestes absurdes.
12h30 BRAVO
13h00 LE TÉLÉJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 CINÉMA
Les Dernières Neiges de Printemps. Drame sentimental réalisé par Raimondo Del Balzo, avec Bekim Fehmiu, Renato Cestie et Agostina Belli. Un veuf, éminent avocat accaparé par ses causes, néglige son jeune fils.
16h00 À TIRE D'AILE
Le Théâtre.
16h30 SOL ET GOBLET
Dernière
17h00 NANNY
Dernière
17h30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Le Trou d'eau africain. Dernière.
18h00 CE SOIR
18h20 NOUVELLES DU SPORT
18h30 RENCONTRES
Inv.: Jean-Louis Roy. Dernière.
19h00 TERRE HUMAINE



19h30 HOWARD HUGUES
Biographie réalisée par William A. Graham, d'après le roman de Noah Dietrich et Bob Thomas, ''Howard, the Amazing Mr. Hugues'' **(1re de 4).** Avec Tommy Lee Jones, Ed Flanders, James Hampton et Marla Caris. À dix-huit ans, Howard Hugues prend en main les affaires de sa famille.
20h30 TÉLÉ-SÉLECTION
La Malédiction de la veuve noire (Curse of the Black Widow). Drame réalisé par Don Curtis, avec Tony Franciosa, Donna Mills et Patty Duke Astin.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
Anim.: Bernard Derome.
23h05 NOUVELLES DU SPORT
23h15 CINÉMA
La Vie devant soi. Drame de moeurs écrit et réalisé par Moshe Mizrahi, d'après le roman d'Émile Ajar, avec Simone Signoret, Samy Ben Youb et Claude Dauphin.

MARDI
8 SEPTEMBRE

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 POUF ET RIQUI
10h45 LES CHIBOUKIS
11h00 MAGAZINE-EXPRESS
11h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
Dernière
12h00 LE COMPORTEMENT ANIMAL
Dernière
12h30 BRAVO
13h00 LE TÉLÉJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 L'HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS
L'Âge d'or du cinéma muet.
15h30 LES RICHESSES DE LA MER
Dernière
16h00 À TIRE D'AILE
16h30 DOCTEUR DOOLITTLE
Dernière
17h00 GRAINE D'ORTIE
Dernière
17h30 HORS SENTIER
Dernière
18h00 CE SOIR
Anim.: Gabi Drouin.
18h30 GRAND'PLACE DE BRUXELLES
19h00 TERRE HUMAINE
Les enfants de Berthe doivent participer à une course de ''boîtes à savon'' dans une voiturette fabriquée par Martin.
19h30 HOWARD HUGUES
(2e de 4).
20h30 CHANTONS FRANCAIS
Finale du concours des Découvertes francophones, section auteurs-compositeurs-interprètes, section interprètes et section duos ou groupes. Les candidats canadiens, gagnants du concours Propulsion CTF de la saison dernière sont présentés par Jacques Boulanger. La Suisse, la Belgique et la France y participent également. Prod. SSR, Suisse.
21h40 TERRY FOX
Documentaire réalisé par John T. Simpson sur l'extraordinaire Marathon de l'espoir accompli par Terry Fox.



22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h05 NOUVELLES DU SPORT
23h15 CINÉMA
La Maîtresse légitime. Drame réalisé par Marco Vicario, avec Laura Antonnelli, Marcello Mastroianni et William Berger. Un homme reste caché dans un grenier pour se soustraire à la justice.

MERCREDI
9 SEPTEMBRE

10h00 OUVERTURE ET HORAIRE
10h15 EN MOUVEMENT
10h30 GRANGALLO ET PETITRO
10h45 MON AMI GUIGNOL
Dernière
11h00 MAGAZINE-EXPRESS
11h30 QUATRE AMIS FANTASTIQUES
Dernière
12h00 NANNY
Dernière
12h30 BRAVO
13h00 LE TÉLÉJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Groupe de l'âge d'or de l'Ile-aux-Coudres.
16h00 À TIRE D'AILE
16h30 TOM ET JERRY
Dernière
17h00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
18h00 CE SOIR
18h30 L'ÉCOLE DU MIME MARCEAU
19h00 BASEBALL DES EXPOS
Du Vétéran Stadium de Philadelphie, match entre les Expos de Montréal et les Phillies.
21h30 MISE AU JEU
Dans le cadre d'une fête champêtre, les annonceurs et commentateurs sportifs de Radio-Canada, de même que de nombreuses personnalités du monde du hockey, du baseball, du football, du ski, etc... nous donnent un avant-goût de la prochaine saison sportive.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h05 NOUVELLES DU SPORT
23h15 CINÉMA
De l'autre côté de minuit (The Other Side of Midnight). Mélodrame réalisé par Charles Jarrot, d'après le roman de S. Sheldon, avec Marie-France Pisier, John Beck et Susan Sarandon.

JEUDI
10 SEPTEMBRE

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 POUF ET RIQUI
Dernière
10h45 À COMMUNIQUER
11h00 MAGAZINE-EXPRESS
Tabac ou santé.
11h30 LES GAMINS DE BULGARIE
Dernière
12h00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
La Terre fragile.
12h30 BRAVO
13h00 LE TÉLÉJOURNAL
13h05
REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 CINÉMA
Un chef de rayon explosif. Comédie réalisée par Frank Tashlin, avec Jerry Lewis, Jill St. John.
16h00 À TIRE D'AILE
16h30 LA PIERRE BLANCHE
Dernière
17h00 LES GRANDS FLEUVES, REFLETS DE L'HISTOIRE
L'Amazone. Dernière.
18h00 CE SOIR
18h30 PÊCHE TRÈS DOUCE
19h00 TERRE HUMAINE
Un samedi matin, Ovila se présente chez Élisabeth et lui fait part de son intention de quitter Orise.
19h30 HOWARD HUGUES
(3e de 4). Pendant qu'il réalise ''The Outlaw'' avec sa protégée Jane Russell, Howard met sur pied la ''Hugues Aircraft Company''.
20h30 LES GRANDS FILMS
Vas-y maman. Comédie de moeurs écrite et réalisée par Nicole de Buron, avec Annie Girardot, Pierre Mondy et Henri Garcin.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h05 NOUVELLES DU SPORT
23h15 CINÉMA
Violette Nozière. Drame psychologique réalisé par Claude Chabrol, avec Isabelle Huppert, Stéphane Audran et Jean Carmet.

VENDREDI
11 SEPTEMBRE

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE
10h15 EN MOUVEMENT
10h30 GRANGALLO ET PETITRO
10h45 FABLIO LE MAGICIEN
Dernière
11h00 MAGAZINE-EXPRESS
11h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
12h00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
12h30 BRAVO
13h00 LE TÉLÉJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
Dernière
14h30 CINÉMA
Le Petit Marcel. Drame social réalisé par Jacques Fansten, avec Jacques Spiesser, Isabelle Huppert, Yves Robert et Michel Aumont.
16h00 À TIRE D'AILE
16h30 FANFRELUCHE
Dernière
17h00 L'AVENTURE DE LA VIE
Dernière
18h00 CE SOIR
18h30 CHRONIQUE DE FRANCE
19h00 TERRE HUMAINE
Antoine songe à prendre sa retraite. La lettre de rupture de Stéphanie a complètement bouleversé Ovila.
19h30 HOWARD HUGUES
(dern. de 4)
20h30 ÉVASION D'IRAN
21h30 QUAND 1 200 ENFANTS S'ACCORDENT...
Concert-reportage filmé au Grand Théâtre de Québec et au camp musical de Lauzon, à l'occasion du 15e anniversaire de la société musicale le Mouvement Vivaldi.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h05 NOUVELLES DU SPORT
23h15 CINÉMA
Love (Women in Love). Drame psychologique réalisé par Ken Russel, d'après le roman de D.H. Lawrence, avec Alan Bates, Glenda Jackson, Oliver Reed et Jennie Linden.



01h25 CINÉ-NUIT
La Clé sur la porte. Comédie dramatique réalisée par Yves Boisset, d'après le roman de Marie Cardinal, avec Annie Girardot, Patrick Dewaere et Éléonore Klarwein.

RADIO-CANADA D'ABORD



INTERROGATION

Que choisir???

Septembre!

"Déjà !" pour certains. "Enfin ..." pour d'autres.

Septembre!

Reprise des activités, sollicitations de toute part: organisations, bénévoles, activités culturelles et sociales pour les enfants, activités parascolaires, hockey, réunion de parents, rencontre des dames de la ligue, dîner des hommes d'affaires, comité de parents des scouts et guides, animateur des castors, Chevalier de Colomb, et quoi encore.

Et que vous soyez un "déjà", ou encore un "enfin" vous aurez à choisir... et choisir ce n'est pas facile. Il faudra choisir des activités pour les enfants... après tout, il ne faut pas les laisser traîner les rues. Il faudra choisir des organisations... après tout, faut bien faire sa part. Il faudra choisir ce vers quoi j'oriente le jeune... qui sait, on a peut-être un Guy Lafleur qui s'ignore...

Dans ce fouillis de choix à faire, d'activités à "prioriser", que vais-je choisir pour les enfants, pour les jeunes et pour moi? Vais-je tout simplement prendre ce qui semble le plus alléchant, l'activité qui requiert le moins de déplacement et d'efforts, l'organisation qui exige le moins de temps, le regroupement social "pour être avec mon ami"? ou vais-je faire des choix selon des critères, d'après certaines priorités.

Nous savons tous qu'une trop grande variété d'activités dans une seule et même maisonnée tend à déchirer la famille, à rendre la vie familiale quasi-inexistante, à obliger les uns et les autres à courir jusqu'à l'orée de la folie et de l'épuisement collectif. Nous savons aussi que les jeunes exigent que leurs parents leur permettent de se joindre à tel club de hockey, à tel regroupement sportif, car "tous les autres y sont". Nous savons aussi, par expérience, qu'il est plus facile de confier les jeunes à d'autres, à des bénévoles, que de s'impliquer soi-même et de bâtir avec eux des projets qui assurent leur formation totale et intégrale. Nous savons, par contre, que nous ne pouvons pas tout faire et qu'il faut vraiment faire des choix, car, ça risque d'être toujours les mêmes qui font tout. Et enfin, nous savons qu'il est toujours plus facile et moins épuisant de s'étirer les pieds sur un bon pouf que de marcher deux coins de rues pour aller à une rencontre de perfectionnement, de croissance personnelle. Oui, nous savons tous ça... et pourtant, il nous faudra choisir?

Voici quelques questions pour vous permettre de mieux réfléchir à votre choix, de mieux faire votre choix, vos choix...

* Les activités des enfants:
- suis-je soucieux du développement intégral de l'enfant... de sa formation dans tous les domaines et non seulement dans le domaine sportif?
- suis-je prêt, comme parent, à m'impliquer dans des organismes de jeunes pour assurer que l'enfant puisse se développer dans une atmosphère où sont véhiculées les valeurs chrétiennes et morales qui sont les fondements de ma propre vie?
- vais-je laisser l'enfant choisir tout simplement ce qu'il veut, sans en discuter avec lui, sans le pousser à la réflexion et au choix réfléchi?
- Dieu sera-t-il présent dans la croissance des enfants ou ne sera-t-il qu'un "à côté"... après tout c'est le job de l'école et des prêtres?

* Mes activités comme parent:
- vais-je faire ma part dans la communauté, m'impliquer au niveau de l'école, prendre en main mes responsabilités face à la société?
- vais-je choisir une activité de croissance dans la foi? Quelques rencontres de catéchèse aux adultes? Après tout, je dis souvent que je ne connais rien et que je ne me sens pas à la hauteur de la tâche... qu'est-ce que je fais?
- vais-je donner de mon temps et de ma personne à ma communauté paroissiale afin de bâtir une communauté chrétienne vivante, dynamique où je prends la place qui me revient?

Oui, que de choix... et il y en a bien d'autres...

Toi, l'ami, l'amie... que choisis-tu?

Claude BLANCHETTE, ptre

Les Petites Nouvelles

Conférence de presse au CCFM

Le Centre culturel franco-manitobain tiendra une conférence de presse au foyer du Centre, le 9 septembre 1981, à 11h. Lors de cette conférence, Monsieur Lucien Loiselle, président du CCFM, fera connaître la programmation de la saison 1981-1982.

Avis aux coordonnateurs et professeurs de Catéchèse

Vous êtes invités à une courte session de découvertes et d'apprentissages autour du nouveau document pour la catéchèse d'enfants de 6 à 11 ans: "Ton chant, notre fête".

Cet excellent guide pédagogique contient plusieurs chants, danses, jeux, gestuel et accompagnement rythmique.

mardi 15 septembre à 19h30
Salle communautaire
du Précieux-Sang
200, rue Kenny

Bienvenue à toute personne intéressée. Entrée gratuite.

Le comité diocésain
de musique liturgique

Agathe Dorge, s.n.j.m.
Jeannine Vermette, s.n.j.m.

Le frère, Léon Ménard, clerc de Saint-Viateur, part pour les missions

Né le 25 décembre 1933 à Shaunavon, Saskatchewan, le frère Léon Ménard vécut toute sa jeunesse à Saint-Eustache, Manitoba. Il fit ses études primaires et secondaires sous la direction des religieuses Notre-Dame des Missions à l'école du village. Le 30 juillet 1953, il quittait son patelin pour se rendre à Rigaud, P.Q., où il fit son postulat et ensuite son noviciat chez les clercs de Saint-Viateur.

Le 30 août 1959, il prononçait ses voeux perpétuels en l'église de Saint-Eustache. Déjà il s'occupait à faire parler les sourds, oeuvre d'une patience bénédictine. Chez les sourds, il découvrit un monde fascinant qu'il s'est efforcé de comprendre et d'aimer pendant 23 ans. Élu membre du comité de coordination pédagogique en 1967, il sut partager son expérience et ses talents d'enseignant. En un mot, passionné pour son travail, l'enfance handicapée de l'ouïe et de la parole a bénéficié de son grand dévouement. Sans préjudice de ses fonctions à l'Institution des sourds de Montréal, de l'imposant immeuble 7400, boulevard Saint-Laurent, le frère Ménard avait la direction du camp des religieux à Nominingue, P.Q., depuis 1973. C'est sous sa tutelle que les parents des confrères ont eu accès pendant huit ans au Petit Lac Nominingue, dans un endroit refleuri chaque été, où il fait bon vivre, se reposer, prier et même travailler. Menant bien sa barque, avec un sourire chaleureux, il sut ouvrir la voie au partage, recevant les parents des religieux comme ses propres parents, attentif à



leur bien-être. Auxiliaire en pastorale, la communauté paroissiale de Sainte-Cécile, de Montréal, bénéficiait de ses services aux messes dominicales les plus populeuses.

Son adresse à Haïti est: Collège Immaculée-Conception, rue Capois-Lamort, No 89 Les Gonaïves, Haïti, Grandes Antilles. Cependant les clercs de Saint-Viateur ont un bureau des missions permanent 450, avenue Querbes, Montréal, Québec, H2V 3W5. Il est préférable de faire parvenir tout courrier à cette dernière adresse.

40e anniversaire de mariage



Le dimanche 16 août 1981 M. et Mme Louis et Simone Speliers ont fêté leur 40e anniversaire de mariage. Une messe d'anniversaire a été célébrée en l'église belge du Sacré-Coeur, par le Révérend père Léo Baert. M. et Mme Speliers se sont mariés à Farciennes (Belgique) en 1941, ils ont un fils Georges marié avec Denise Brunet. Louis et Simone sont les heureux grands-parents de Jacques et Christine Speliers.

Un dîner familial fut organisé par Georges et sa femme.

Nécrologie



Irène ROUTHIER

(née Rondeau)

À sa résidence à Somerset le dimanche 16 août 1981 est décédée subitement à l'âge de 49 ans et 7 jours, Mme Irène Routhier, épouse de Maurice Routhier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, six filles: Florence, Mme Alfred Dufault de Notre-Dame-de-Lourdes; Doris, Mme Claude Poiron de Saint-Léon; Evelyne de Saint-Boniface; Jeanne, Blanche et Bertha encore à la maison; un petit-fils, Roland Poiron; ainsi que sa mère, Mme Aline Rondeau de Saint-Léon; trois frères: Henri et Raymond de Saint-Léon, Roméo de Saint-Adolphe; trois soeurs, Berthe, Mme Daniel Fraser de Transcona, Roma, Mme Henri Lesage de Notre-Dame-de-Lourdes, Alice, Mme Georges Lesage de Rathwell, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle fut précédée dans la tombe par son père en 1976.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Somerset le mercredi 19 août, présidées par le Révérend père Gérald Labossière, o.m.i., curé de Sainte-Rose et assisté de M. l'abbé René Touchette, curé de Somerset. Gérard Lesage fit les lectures. Roméo Routhier, Théodore Fraser, et Daniel Talbot servaient la messe. La quête fut faite par Denis Rondeau, Raymond Grenier, Robert Fraser, et Richard Routhier. Les porteurs étaient: Denis Routhier, Paul Routhier, Michel Routhier, Joseph Lesage, Marcel Lesage et Guy Fraser, tous neveux de la défunte.

Stéphane Druwé, Lorette Lesage et Annette Rondeau portaient les fleurs.

On se souvient d'Irène comme d'une épouse et mère dévouée. Durant leurs années vécues à la ferme à Saint-Léon, Irène et son époux Maurice vaguaient aux nombreuses occupations que demande une ferme laitière; elle aida toujours soit dans les champs ou à tout autre travail que le métier demandait; elle comptait pas son temps et le travail ne lui faisait pas peur. Bonne chrétienne, elle a su inculquer chez ses enfants une grande foi en Dieu, ce qui les aida à supporter cette dure épreuve.

La famille quitta la ferme pour s'établir à Somerset en 1976. Bien que le dur labeur était terminé pour Irène, elle s'occupait encore avec son mari en faisant un grand jardin, et elle se faisait un plaisir de donner des légumes à ses voisins et amis. L'hiver, elle passait son temps à tricoter maintes choses pour les siens.

Elle joignit l'ordre des Filles d'Isabelle et se fit plusieurs amies. Son dévouement inlassable et sa disponibilité en tout temps la rendait un membre sur qui l'on pouvait toujours compter, son départ laissera certainement un grand vide à combler. La paroisse a rendu un dernier hommage à notre chère disparue et un témoignage de sympathie à la famille en venant en grand nombre aux funérailles pour accompagner Irène à son dernier repos.

"Notre Seigneur m'ap-sacrifice; j'avais demandé à Dieu quelques années encore, mais Dieu ne l'a pas voulu.

pelle. Hélas, je dois partir. Ô qu'il est dur et cruel ce

Adieu, cher époux et enfants bien-aimés; je pars pour la nuit du tombeau; mes jours sont passés, je vous fais mes adieux. Je vous attends au ciel et je vous aime.

Adieu cher époux que j'ai tant aimé, et vous enfants de ma tendresse, mes enfants, soyez la consolation de votre père".

REMERCIEMENTS

La famille de Maurice Routhier désire remercier très sincèrement toutes les personnes qui sont venues aux funérailles en si grand nombre, ou qui ont envoyé des offrandes de messes, de fleurs ou de la nourriture. Un merci spécial au père Gérald Labossière venu de Sainte-Rose et à l'abbé René Touchette pour la belle célébration. Ainsi qu'aux Révérendes soeurs Alma Choquette et Georgette Pantel venues de Notre-Dame-de-Lourdes pour accompagner et diriger la chorale. Merci aussi aux Filles d'Isabelle qui ont préparé et servi le goûter. Tant d'aide et toute cette délicatesse à notre égard durant notre épreuve nous a beaucoup touchés et nous vous en sommes très reconnaissants. Du fond du coeur, un gros merci.

Sincèrement,

Maurice Routhier
et famille

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Assureurs

Optométristes

Entrepreneurs de Construction

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Habitant maison spacieuse et aimant les enfants, je désire prendre soin de jeunes enfants du lundi au vendredi à partir du 1er septembre; âge: nouveau-nés à 3-4 ans. Tél.: 233-2362.
-1177-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Peut être loué meublé ou non meublé. $250/mois inclus le chauffage, l'électricité, l'eau et le stationnement. Libre immédiatement. Tél.: 257-4134 ou 233-3052.
-1181-

DEMANDE: gardienne à domicile quartier Norwood pour 2 enfants à mi-temps et un enfant de 2 ans, du lundi au vendredi ou jeudi, bon salaire. Tél.: 237-1742.
-1182-

À LOUER: immédiatement, à Saint-Boniface, rue Sainte-Catherine, un appartement d'une chambre à coucher, tout meublé, beau tapis mur à mur, et télévision $150/mois. Pour une personne tranquille, au 2e étage (de préférence un jeune homme qui travaille). Stationnement inclus. Téléphonez au no 247-7496 ou 233-6872.
1195

À VENDRE - village de Sainte-Agathe, lot 563, maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur au rez-de-chaussée, garage, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur, draperies. Téléphonez au no (1) 882-2131.
1196

PERDU, de Ile-des-Chênes, un gros "Husky" chien blanc taché noir, aux yeux bleus. Porte un collier, répond au nom de "Spot". Une récompense est offerte pour son retour. Téléphonez au no (1) 878-3132.
1197

À VENDRE - lit (largeur 48") avec nouveau matelas "Simmons", c'est une aubaine à $250.00. Téléphonez au 233-1226.
1198

À VENDRE — 2 pots de grès (crock) de 6 gallons, $25.00, 2 ensemble de claquettes pour soulier de danse, $7.00 chaque ensemble.
J'aimerais acheter des bocaux de conserve, un autocuiseur (Pressure Cooker) pour 7 bocaux. Téléphonez au no 247-5782 après 17h00.
1199

VENTE PRIVÉE - pas d'agent s.v.p., située à Saint-Boniface, rue DesMeurons, maison de revenu en "stucco" et couverture en asphalte, sous-sol à pleine grandeur, 2 étages, salle de récréation (ou chambre à coucher à louer), 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, chauffage à l'huile, 1 garage, belle location; près de l'école, des magasins et des autobus. Location tranquille. Pour visiter la maison, téléphonez au no 233-6075 pour plus de renseignements.
1200

À VENDRE - une motocyclette "Honda C70 Passport", très bon état, couleur rouge. Pour plus d'informations, téléphonez à Jean au no 237-4670 après 12h00.
6

Chiropraticiens

À LOUER: chalet Plage Albert, pour tout le mois de septembre, à la semaine ou pour la fin de semaine. Téléphonez à Maurice au No 257-5691.
-1189-

À VENDRE: poêle "Baycrest" 30", blanc, 7 ans, en bon état et très propre. Téléphonez à Claire au No 256-9739.
-1190-

MAMAN DÉSIER GARDER: des enfants à temps partiel ou à plein temps, rue La Vérendrye. Tél.: 233-7175.
-1191-

À VENDRE: petit lapin noir environ 4 mois $5.00 (avec la cabane). Tél.: 247-4823 ou 256-6731 le soir.
-1192-

À VENDRE: miel frais, faisans, moutons, pintades. Tél.: (1) 424-5529, La Broquerie.
-1193-

AIDE - FAMILIAL(E) DEMANDÉ(E): gardien(ne) à domicile pour trois enfants, 3 mois à 5 ans, disponible la semaine, parfois en fin de semaine et en soirée; travaux ménagers. Tél.: 475-5758.
-1184-

À LOUER: appartement meublé d'une chambre à coucher, rue La Vérendrye, tapis mur à mur. $200/mois. Tél.: 233-9188.
-1185-

À LOUER: rue Aulneau, suite d'une chambre à coucher, facilité de lavage, complètement meublée. Pas de stationnement. Tél.: 247-6138 après 18h00.
-1186-

GARDERAIS: enfants de 2 à 7 ans, chez moi, du lundi au vendredi, 24-730, chemin River (famille française). Tél.: 257-6762.
-1187-

À VENDRE: sofa et chaise $50, table avec 5 chaises $50, ensemble de chambre à coucher (1 lit et 2 commodes) $75, 1 "swivel rocker" $25. Tél.: 256-7270 ou après 16h au No 247-6981.
-1188-

À VENDRE - table de cuisine en arborite avec panneau, pieds en chrome avec 4 chaises; 1 chaise "captain", ensemble de bols à mélanger, 4 petits bols pour salade avec fourchette et cuillère. Téléphonez au no 233-5788.
1

INSTITUTRICE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - désire garder à domicile dans la soirée (à partir de 16h30) ainsi que pendant la fin de semaine, des enfants d'âge scolaire afin de perfectionner le français. Pour plus d'informations, téléphonez au no 888-4302 après 16h30.
2

LOGEMENT GRATUIT - d'une chambre avec facilité de cuisiner (bungalow) offert à une personne de langue française capable d'aider la propriétaire à perfectionner son français. Pour plus d'informations, téléphonez au no 888-4302 après 16h30.
3

À VENDRE - une table beige, en chrome 30" x 40" avec panneau. Téléphonez au no 233-1543.
4

HOMME CÉLIBATAIRE - sérieux, de 41 ans, désire rencontrer une fille célibataire, catholique, française, d'environ 35 ans. Écrire à boîte no 5 - **LA LIBERTÉ.**
5

Nécrologie

**Blanche FRASER
née St-Amant**

Dimanche le 26 juillet à "Red River Valley Lodge", Morris, Manitoba, Blanche Fraser, née St-Amant répondait au rappel de son Créateur. Lui survivent pour la pleurer, son époux Stanley, une soeur Hélène, un frère et plusieurs neveux et nièces.

À 76 ans, après une longue maladie qu'elle a endurée avec une résignation chrétienne remarquable elle laisse un souvenir inoubliable parmi ceux qui l'ont connue.

Philippe Ayotte avec qui elle travaillait à la Banque canadienne se plaisait à rappeler sa compétence, sa responsabilité sur lesquelles il pouvait toujours compter.

Par son souci du bien-être des autres, la crainte d'abuser des soins qu'on lui procuraient, elle sut se faire aimer des médecins, des infirmières et du personnel entier; une patiente exemplaire dans tous les hopitaux où elle passa.

Sa gratitude envers tous, elle a voulu la faire connaître même après sa mort dans une lettre d'adieu qu'elle avait préparée avec soin et qui fut lue lors de ses funérailles.

À son époux d'abord elle lui redit son amour et son appréciation pour son inlassable dévouement de tous les jours de sa maladie. À lui et à tous, elle demande pardon à ceux à qui elle aurait pu faire de la peine. À la suite de cette lecture son mari, à son tour, lui a fait ses adieux, rappelant le bonheur qu'elle lui avait apporté, leur support mutuel dans les épreuves cruciales comme le diagnostic de cette maladie qui ne pardonne pas: la sclérose en plaques.

Les obsèques eurent lieu à Letellier dans l'église paroissiale remplie de parents et d'amis qui sont venus lui rendre leurs derniers hommages. L'officiant était Mgr Charles Empson, cousin de Stanley, assisté des Révérends Pères Oblats. Robert Bernardin venu de la Mission de Berens River, Deshayes et Lacelle de Saint-Boniface, les abbés Gabriel Poitras de Saint-Vital, Maurice Comeault de Portage-la-Prairie, Pierre Gagné, curé de St-Jean-Baptiste et Robert Nadeau, curé de Saint-Malo.

Le très beau chant fut exécuté par la chorale paroissiale assistée des membres des chorales avoisinantes, dirigée par Sr Josephat s.j.m. Mme Madeleine Gallant était à l'orgue.

Que Dieu ait sa belle âme.

REMERCIEMENTS

M. Fraser et la famille aimeraient remercier tous ceux qui ont assisté aux funérailles, le clergé, les porteurs, la chorale aussi que pour tous les messages de sympathie, offrandes de messe, aussi que pour les services rendus.



Mon dernier adieu

Nous voilà, chère Blanche, rendus au terme de notre long voyage. Tu te souviens, n'est-ce pas, de ce dimanche lorsque le docteur Desmarais s'est entretenu avec nous dans ta chambre au "Princess Elizabeth Hospital". Il nous a expliqué que notre vie ensemble prendrait un tout autre tournant. Comme il avait raison...

Lorsqu'il nous a quittés nous avons versé ensemble des larmes qui semblaient venir de très loin. Quelques moments plus tard, le sourire aux lèvres, tu m'as dit que si nous étions tous deux d'accord nous accepterions ensemble l'épreuve que Dieu nous demandait de traverser et qu'avec ton soutien nous parviendrions à atteindre ce but. Tu as pris la résolution de ne jamais te plaindre, que tu ferais ton possible pour rendre nos vies aussi heureuses que l'on puisse le souhaiter.

Et cela, chère Blanche, tu l'as réalisé - tu as toujours pris soin de placer les autres avant toi-même.

Pour ma part, je t'ai promis que je serais à tes côtés jusqu'à la fin de notre voyage. Je ne regrette rien du passé - c'est avec joie que je t'ai accompagnée. Je te suis reconnaissant de m'avoir permis de raffermir ma foi et de faire face courageusement à toutes nos difficultés.

Je te demande une dernière chose - d'avoir l'oeil sur moi aujourd'hui - sois assurée que je ne t'oublierai jamais.

Je t'aime.

Stanley



Adelme PROULX

À l'hôpital de Saint-Boniface, le 29 juillet est décédé à l'âge de 72 ans, M. Adelme Proux. Né à St-Anaclet Comté Rimouski, P.Q. en 1908, il vint au Manitoba avec sa famille à l'âge de quinze ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Rose (née Robidoux), deux garçons, Eugène de Saint-Pierre et Marcel de Calgary, Alberta; cinq filles, Rita Jeanson, Léonne Manaigre, Cécile Dubé de Saint-Boniface, Anne-Marie Philippot, de Saint-Claude, Jacqueline Léonard de Calgary, Alberta et 20 petits-enfants; deux frères: Auguste et François, quatre soeurs: Marie Roy, Marie-Louise Roy, Béatrice Roy et soeur Rose Proulx, Soeur Grise.

Les funérailles ont eu lieu à l'église du Précieux-Sang le 31 juillet et l'inhumation se fit au cimetière d'Otterburne. Les pères Tessier, Magnan et Cloutier ont célébrés la messe.

Les porteurs étaient 6 petits-fils, Marc et Alain Proulx, Daniel et Paul Manaigre, Richard Philippot et Gilbert Jeanson. André Proulx fit la lecture. Le salon funéraire Desjardins était chargé des arrangements.

*"Cher papa,
repose en paix"*

REMERCIEMENTS

Mme Rose Proulx et ses enfants tiennent à remercier tous ceux qui ont témoigné leurs sympathies en venant aux funérailles, ou par offrande de messes et de prières. Un merci spécial à l'hôpital Saint-Boniface, au personnel du département Onocology et le deuxième étage "E.C.U.".

REMERCIEMENTS

M. Ulysse Lambert et sa famille désirent remercier tous ceux qui ont assisté aux funérailles ou témoigner leur sympathie ainsi que ceux qui ont envoyé des fleurs, offert des offrandes de messes et des prières lors du décès de notre épouse, mère et grand-mère, Mme Anastasie Lambert de Saint-Malo.

Sincères remerciements à M. l'abbé Nadeau, à la chorale de Saint-Malo, à l'organiste, Mme Arpin, ainsi qu'aux porteurs.

Un merci spécial aux Filles d'Isabelle et à Mme Lorraine Ménard, garde-malade à l'hôpital de Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.

Mariage TOUGAS-SHAW



Le récent mariage de Debbie Lynn Shaw de Vancouver et de Marc Tougas de Penticton eut lieu en l'église de Richmond.

La mariée portait une robe faite par sa grand-mère et était donnée en mariage par son père et le père de son mari.

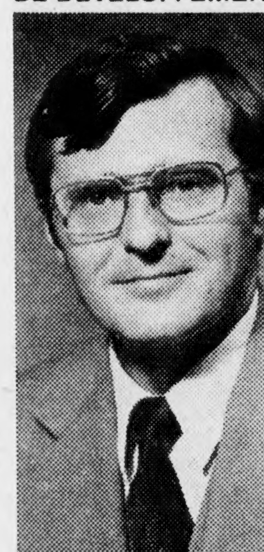
Le père de la mariée est Fred Shaw de Penticton et sa mère habite Winnipeg. Marc est le fils de M. et Mme Fernand Tougas de Penticton, autrefois de St-Boniface.

Les demoiselles d'honneur étaient Cindy Shaw de Winnipeg, soeur de la mariée, Rosemary Vass de Vancouver et Dawn Shaw de Penticton. Les garçons d'honneur étaient Ed Bastac de Penticton, Andy Tougas et Ken Ricci.

Après leur lune de miel à Long Beach, le couple résidera à Vancouver.

De nombreux invités, parents et amis, venaient de Vancouver, Winnipeg, Coquitlam et Penticton.

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT



Lionel Roach

Ray Wheeler, vice-président et directeur général —région des Prairies et du Grand Nord, de la Banque fédérale de développement annonce la nomination de Lionel Roach au poste de directeur de la succursale de St-Boniface.

Auparavant, M. Roach occupait le poste de directeur adjoint à la succursale de Bathurst.

La BFD est une société établie par le Gouvernement du Canada pour promouvoir la création et l'expansion des entreprises canadiennes en leur fournissant de l'aide financière principalement sous forme de prêts et de participation au capital-actions, de même que des services de gestion-conseil (consultation, formation, information).

RENTRÉE DES CLASSES

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE No 14

Toutes les écoles de la Division scolaire de la Rivière Seine ouvriront leurs portes pour une journée scolaire entière **mardi le 8 septembre 1981**. Les autobus scolaires reprendront leurs horaires habituels. Les élèves seront en classe de 8h45 à 15h30 et ce sera Jour 1 au calendrier scolaire.

On prie les nouvelles familles de communiquer avec l'école de leur quartier, soit mercredi le 2 septembre, soit jeudi le 3 septembre, pour inscrire leurs enfants et s'informer du transport scolaire.

Tous les instituteurs et institutrices assisteront à une journée de recyclage divisionnaire au Centre culturel franco-manitobain mardi le 1er septembre. Ceci sera suivi de deux (2) jours d'administration.

Congé de Noël:
- dernière journée de classe: vendredi le 18 décembre 1981;
- première journée de classe en 1982: lundi le 4 janvier 1982.

**Jean A. Beaumont
Directeur général**

BALLET

L'école de danse classique est maintenant située salle 227, au Collège Louis-Riel, au coin de la rue Saint-Jean-Baptiste et de l'avenue Cathédrale. Les inscriptions se feront samedi 12 septembre de 10h à 13h - ou n'importe quel après-midi - par téléphone. **Geneviève Montcombroux, No 233-6989.**

Enfants, à partir de 4 ans, et adultes, pas d'âge limite.

METRO AGENCIES LIMITED

294, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-0182

Nap et Bernice, rés.: 269-3360.

Saint-Boniface
Maison en briques de deux étages, 2 chambres à coucher, salle à manger, belle grande entrée avec bois de chêne.

Sainte-Anne **$44,900**
Joli bungalow d'un an, 3 chambres à coucher, dînette, sous-sol, chauffage au gaz, vendeur prendrait hypothèque à taux très réduit, pour une personne qualifiée.

Saint-Boniface **$39,900**
Maison de 2 étages, 4 chambres à coucher y compris poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, congélateur, lave-vaisselle, draperies; vendeur prendrait hypothèque à prix réduit pour acheteur qualifié.

Saint-Boniface, rue Marion
Maison de 2 étages, sur lot de 40 pieds, zone C 2, peut servir d'atelier.

Norwood **$24,500**
Maison 1 1/2 étage, 5 chambres à coucher, vendeur prendrait hypothèque à taux réduit pour acheteur qualifié.

Appelez **Nap** à **Metro Agencies** au No **233-0182**, domicile: No **269-3360.**

Les Danseurs de la Rivière-Rouge

recherchent

un DIRECTEUR MUSICAL

Tâches

- Recruter des musiciens
- Préparer la musique pour les spectacles
- Faire la recherche de la musique folklorique
- Assister à l'enseignement de la danse dans les écoles
- Participer à la préparation du grand spectacle
- Participer à l'organisation du Voyage en France

Exigences

- Expérience dans le domaine de la musique folklorique
- Connaissance de la langue française, parlée et écrite
- Initiative personnelle

Salaire

- à négocier

Entrée en fonction

- fin septembre 1981

Faire parvenir, avant le **15 septembre 1981**, votre curriculum vitae à:

La présidente
Les Danseurs de la Rivière-Rouge
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7



LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.

est à la recherche d'un(e)

agent de développement

(jeunes secondaires)

TÂCHES:
Sous la responsabilité de la directrice générale, le/la candidat(e) devra coordonner les activités dans les programmes de formation et d'animation pour les jeunes secondaires d'après les grandes lignes définies par le comité exécutif du CJP.

CONDITONS D'ADMISSIBILITÉ:
- expérience dans le domaine de l'animation et la formation;
- doit faire preuve d'initiative;
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine;
- bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite;
- doit avoir une automobile à sa disposition.

SALAIRE:
- négociable.

ENTRÉE EN FONCTION:
- le lundi 7 septembre 1981.

Toute personne intéressée à poser sa candidature devra soumettre son curriculum vitae à:

Rachel Massicotte
Directrice générale
CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

À LOUER de mai à octobre

Terrain pour remorque
(au bord du lac Manitoba)
s'adresser à **Pioneer Resort - Saint-Laurent**
ou téléphoner au No **1-646-2671**

Professeur diplômé de piano

pianiste de concert, bachelier en musique, donnerait des leçons de théorie, de pratique, et d'histoire, à son domicile.

Téléphonez au No **284-0206** ou **233-8332.**

VENTE PAR SOUMISSION

ANDRE'S GENERAL STORE

Otterburne, Manitoba

Bâtisse située sur le lot de coin 41.5' par 100' y compris l'équipement, inventaire et contenu. Financement disponible à quartorze pour cent (14%) et pour 75% du prix de vente.

Les soumissions cachetées devront être adressées à

P. Chaput, gérant
La Caisse populaire de Saint-Adolphe
C.P. 160
Saint-Adolphe, Manitoba

jusqu'au 7 septembre 1981. Le vendeur n'accepte pas nécessairement la plus haute ou aucune soumission. Pour plus d'informations appelez **P. Chaput** au No **883-2258.**

Les Danseurs de la Rivière-Rouge

recherchent

DES GARÇONS POUR L'ÉQUIPE DE SPECTACLE

CRITÈRES

- avoir 18 ans
- être disponible
- avoir le goût de la danse et de la musique

SI tu as le potentiel de faire partie de l'équipe cette année, tu t'engages au programme suivant:

sept.-dec.: apprentissage, 2 répétitions par semaine
jan.-juin: spectacles sur demande
mai - Grand Spectacle
juillet - possibilité d'un voyage en France
août - Pavillon canadien-français

SI NON, tu dois suivre des cours avec nos débutants ou nos intermédiaires pendant une année (1 heure par semaine) et tu pourrais être invité à faire partie de l'équipe en septembre 1982.

COTISATION - **$50.00**

Communiquer avec:

Raymonde ou Jean-Paul
au no 233-7440

Début des répétitions: mi-septembre

LA LIBERTÉ

seul journal francophone du Manitoba

est à la recherche d'une
personne capable d'assumer le rôle de

RÉDACTEUR

- Le candidat devra être prêt à écrire sur les sujets les plus variés, en organisant la rédaction et en fixant les priorités en accord avec la direction.

- Il devra faire preuve d'initiative, d'une grande curiosité et d'un goût prononcé pour la communication.

- Il devra être bilingue, avec une maîtrise totale du français.

- Un diplôme universitaire n'est pas indispensable; la plus grande attention sera apportée à l'expérience journalistique et rédactionnelle.

SALAIRE: suivant expérience et qualifications.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avec tous détails pertinents, le plus tôt possible à·

LA LIBERTÉ
a/s M. Claude Gagné, directeur
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

LOTS À VENDRE "Hillside Estates"

Financement à 8 3/4% — plus de 100 lots au choix.
Paiements aussi bas que $76.98 par mois
Prix débutant à $5,000 — - sans hypothèque -
Lots moyens 100' x 200' — près de la plage et du quai.

"Hillside Estates" est situé au centre de "Hillside Beach" seulement à 65 minutes au nord de la route nationale 59. Pour obtenir une brochure, une carte ou une liste des prix veuillez téléphoner, à frais virés, à **Bruce** ou à **Lynn Anderson**, au No **(1) 754-2774** ou à domicile au No **(1) 754-2575.**

L'école Précieux-Sang

demande pour l'année académique 81-82 des

professeurs suppléants
pour les niveaux (M à 12).

S.V.P. communiquez avec la direction:

École Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2E5

Téléphone: 233-4327

La Chorale des Intrépides

qui reprendra ses activités musicales le jeudi 10 septembre désire annnoncer que les auditions pour des nouvelles voix auront lieu de **19h30** à **20h30** les mardi et mercredi **8** et **9 septembre** en la **salle 4H du CCFM.**

Pour de plus amples renseignements téléphonez au numéro suivant: **253-9954.**

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Une importante "Food Processing Company" de Winnipeg requiert les services d'un analyste programmeur qualifié, capable d'assurer les responsabilités en développant les systèmes en vigueur.

De l'expérience en système de business est requis, de préférence utilisant les "BASIC PLUS and DEC'S RSTS".

Cet emploi conviendrait à une personne qui a de l'ambition, consciencieuse, organisée dans son travail et qui aime la compétition.

Salaire: négociable suivant l'expérience. Toutes les réponses seront strictement confidentielles.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

Freshwater Fish Marketing Corporation
1199, chemin Plessis
Winnipeg, Manitoba
R2C 3L4

Attention: D. Admiraal

LA LIBERTÉ

offre un poste à plein temps d'

Opérateur(trice)

à la composition des textes.

Ce travail exige une excellente maîtrise de la dactylographie et une bonne connaissance de la langue française.

Le journal fournira l'entraînement nécessaire pour opérer les claviers de la composeuse-titreuse "Compuwriter".

Salaire à négocier, selon l'expérience et la formation.

Date d'entrée en fonction: le plus tôt possible.

Adresser votre curriculum vitae à:

LA LIBERTÉ
a/s M. Claude Gagné, directeur
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

ON DEMANDE
un(e) aide-orthophoniste

à l'école Saint-Norbert Immersion ainsi qu'à l'école Noël-Ritchot

à temps partiel
(un minimum de 50 heures par mois)

Pour plus de renseignements, adressez vous au:

Directeur
École Noël-Ritchot
Tél.: **261-0380**

"Le Foyer Notre-Dame Inc."

établissement agréé de 65 lits pour soins aux personnes âgées, a un poste vacant pour une **infirmière diplômée** et une **infirmière pratiquante licenciée** dès le **15 septembre 1981**. La candidate devra travailler, à tour de rôle, en équipes de jours et de soirs, ou de jours et de nuits, avec congé alternatif de fin de semaine.

Logement disponible à prix raisonnable.

La politique et les avantages du personnel sont excellents.

Veuillez faire parvenir votre demande à:

Directrice des soins infirmiers
Foyer Notre-Dame Inc.
Notre-Dame-de-Lourdes
Manitoba R0G 1M0
No de téléphone: 248-2092

Secrétaire administratif(ve)

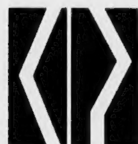
Fonctions:
- effectuer les travaux de secrétariat y compris la rédaction de lettres, planification de réunions, recherche d'information pour divers rapports, classement et coordination de certains dossiers et sera également secrétaire du directeur général.

Exigences:
- excellente connaissance de la langue française parlée et écrite, bonne connaissance de la langue anglaise, bonne formation académique et plusieurs années d'expérience de secrétaire nécessaires (la sténographie sera un atout).

Entrée en fonctions:
- aussitôt que possible.

Traitement:
- selon l'expérience et échelle de salaire en vigueur.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard **le 4 septembre à:**



Jean Gaudry, gérant de bureau
La Centrale des Caisses populaires
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

ATTACHÉ COMMERCIAL

Gouvernement du Québec
Poste au bureau d'Edmonton
Alberta

FONCTIONS:
À titre d'attaché commercial:
- contribuer à l'expansion des marchés québécois;
- sensibiliser les dirigeants d'entreprises et les inciter à exporter dans l'ouest canadien;
- participer à la préparation et à la réalisation d'un programme de missions, d'expositions et de séminaires et autres activités du Bureau du Québec à Edmonton.

EXIGENCES:
- diplôme universitaire en administration ou en génie ou dans une autre discipline appropriée;
- quelques années d'expérience pertinente. Une expérience exeptionnelle et une compétence reconnue en marketing ou en commerce international peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire;
- une bonne connaissance des deux langues officielles est requise pour ce poste.

RÉMUNÉRATION:
Salaire de **$24,500** à **$28,500** selon les qualifications.
Avantage sociaux inclus.

Les candidats(tes) intéressés(es) à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Gaston Provencher
Conseiller économique
Gouvernement du Québec
Bureau du Québec à Edmonton
10010, 106 rue, 10e étage
Edmonton (Alberta)
T5J 3L8
Tél.: (403)423-6651

Le Festival
est à la recherche d'un(e)

ASSISTANT(E) EXÉCUTIF(VE)

TÂCHES
agit en qualité d'adjoint au directeur général, et assume certaines fonctions en administration, contrôle financier, gestion de ressources humaines et animation.

EXIGENCES
formation en gestion et/ou expérience pertinente au travail, bonne connaissance de la communauté, maîtrise des 2 langues officielles et capacité de travailler avec les organisations bénévoles.

ENTRÉE EN FONCTION
fin septembre

SALAIRE
à négocier, selon les qualifications

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et tout autre détail pertinent avant le 11 septembre prochain à:



M. Gérald Turenne
Directeur général, Festival du Voyageur
219, boul. Provencher
St-Boniface R2H 0G4



Projet:
Amélioration du système de protection d'incendie, bfc Winnipeg, Westwin, Manitoba

Dossier: WG 169 10
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (Heure avancée de l'Est).

le VENDREDI 25 septembre 1981

Des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional **(613) 998-9549**, ou télex **053-4231**. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

Canada

VOUS POUVEZ GAGNER
de $18,000
à
$30,000
et plus
à plein temps ou à mi-temps

Dépôt de $4,860 remboursable exigé pour exclusivité de régions rurales au Manitoba.

Toutes les réponses seront strictement confidentielles.

Pour plus d'informations, appelez à frais virés:

le No **(1) 800-432-1909**
ou **885-6282**
Winnipeg, Manitoba
ou postez le coupon ci-dessus.

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

TÉLÉPHONE: ____________________

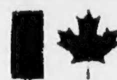
TMS NATIONAL DEPARTMENT
209-3111, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3K 0W4

ON DEMANDE
des professeurs suppléants

à l'école Noël-Ritchot
(Programme français - M à 9)
pour l'année scolaire 1981-1982.

Adressez-vous au:

Directeur, École Noël-Ritchot
45, avenue de la Digue
Saint-Norbert, Manitoba
R3V 1M7
Tél.: **261-0380**



Projet:
Rénovations au bâtiment L-110, bfc Shilo, Manitoba.

Dossier: SL 102 10
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est).

le VENDREDI 25 septembre 1981

Des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Thunder Bay, Brandon ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional **(613) 998-9549**, ou télex **053-4231**. Gette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $25 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire-
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Gridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

Canada

ON DEMANDE
ADJOINT ADMINISTRATIF (bilingue)

de la "Coalition of Provincial Organizations of the Handicapped", Organisation nationale canadienne de consommateurs handicapés.

Le(la) candidat(e) choisi(e) sera responsable de:

1) La traduction/interprétation. Traduction de lettres, mémorandum, courts documents et rapports; supervision de la traduction de documents importants; interprétation lors de petites réunions.

2) Des communications, surveiller la politique des communications concernant la traduction et l'interprétation - en braille - l'enregistrement et en langage par signes.

3) L'administration de bureau, incluant la préparation de conférences/réunions.

4) La coordonnation de l'information pour le public, les membres provinciaux et les autres organisations.

5) La recherche de données sur les domaines politiques, l'identification de problèmes et l'élaboration de stratégies.

6) Aider le Coordonnateur national dans ses fonctions.

De l'expérience auprès du mouvement des consommateurs handicapés et des compétences interpersonnelles prouvées constitueront un atout.

Les candidats devront vouloir résider à Winnipeg et voyager à l'occasion.

Salaire: à négocier selon les compétences et l'expérience.

Répondre confidentiellement à:

COPOH
B19-215, rue Garry
Winnipeg, Manitoba
R3C 3P3
(204) 943-7716